

Couëron magazine

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Juillet-Août 2012 - n°108



Événement • p 14-15
**INAUGURATION DU
SITE BESSONNEAU**

Dossier • p 9-12
MAISON DANS LA LOIRE

Actualités • p 7
**RÉSULTATS DES
ÉLECTIONS**

www.ville-coueron.fr

Sommaire



Événement :

Fin juin, le site intergénérationnel Bessonneau a été inauguré lors d'une grande fête de quartier. Retour en images sur cette journée festive.

4 / 5 Echos

- Rétrospective sur la vie locale

6 / 7 Actualités

- Des tarifs municipaux plus équitables
- Brèves
- Résultats des élections

8 / Développement durable

- Agenda 21 couëronnais : une labellisation nationale
- Opération Display, pour une meilleure performance énergétique

9 / 12 Estuaire 2012 : de Nantes à Saint-Nazaire en passant par Couëron

Véritable aventure artistique à découvrir le long de la Loire, Estuaire revient cette année avec une œuvre surréaliste et monumentale à Couëron : la Maison dans la Loire de Jean-Luc Courcoult. Pour accompagner et célébrer cette création, la Ville propose des expositions tout l'été à l'Espace culturel et associatif de la Tour à Plomb.

13 / Loisirs

- Aviron Loire Océan : des rameurs s'implantent à Couëron
- Piscine municipale Baptiste-Lefèvre

14 / 15 Événement

- Inauguration du site intergénérationnel Bessonneau

16 / 17 Expressions politiques

18 / 19 Agenda

- Saison 2012/2013 du théâtre Boris-Vian
- Sorties, lectures, manifestations associatives

couëron

- Vie pratique
- Vie associative
- N° utiles
- Etat-civil

couëron magazine

Service Communication : Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle - BP 27 - 44220 Couëron, Tél. 02 40 38 66 60
 Courriel : communication@maine-couëron.fr
 • Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougeret • Co-directeur de la publication : Hervé Labretton • Rédactrice en chef : Pascale Johansson •
 Rédaction : Camille Lecoq, Pascale Johansson • Photographies : Eric Méteux • Conception maquette et composition : Sandrine Malavielle •
 François Balthazard - besign.fr • Ville de Couëron • Impression : VALpg • Distribution : CAAP Guéss • Tirage : 9000 exemplaires



Agenda 21 : quel état d'avancement deux ans après son lancement ?

Lors de l'adoption de l'agenda 21 de Couëron et de son premier plan d'actions en conseil municipal le 29 juin 2010, puis lors du forum de lancement au mois d'octobre suivant, la Ville s'était engagée à venir annuellement rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre de son agenda 21 aux habitants et parties prenantes (lors de la semaine nationale du développement durable).

Ce rendez-vous arrive au moment de Rio+20 (troisième « sommet de la Terre », 20 ans après le premier en 1992). Rio, c'est le sommet où les nations se sont engagées à concourir, à la hauteur de leurs moyens, à la généralisation d'un mode de développement des territoires à la fois équilibré et transversal des points de vue environnemental, social et économique. C'est aussi le point de départ de la mobilisation des collectivités locales pour traduire cet engagement en mettant en œuvre des agendas 21 locaux.

Du global au local, à l'heure de venir rendre compte de notre avancement, d'évaluer notre démarche, nous devons avoir à l'esprit, conjointement, ces deux niveaux d'exigence :

- En quoi sommes-nous inscrits dans une démarche de progrès ?
- Nos réponses, localement, répondent-elles aux enjeux ?

L'élaboration d'un agenda 21 n'est pas un fin en soi. C'est une démarche participative en constante évolution qui s'inscrit dans une dynamique collective.

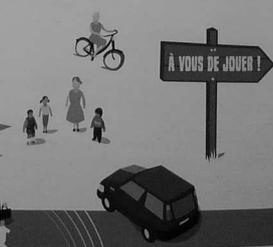
Deux ans après l'adoption de l'agenda 21 couëronnais, force est de constater que de nombreuses actions ont été engagées pour le mettre en œuvre. Le bilan effectué, consultable et téléchargeable sur le site internet de la Ville, est dense et annonce déjà des perspectives pour les années à venir, à commencer par la fin du mandat municipal d'ici 2014.

L'ensemble des élus et services de la Ville et du CCAS s'emploie à mener ces actions et à accompagner les acteurs locaux dans leurs propres démarches de développement durable.

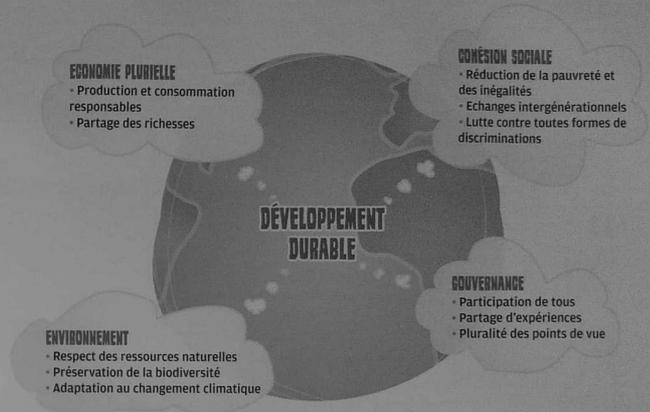
Ce point d'étape et la reconnaissance de l'État obtenue en 2012 par la démarche d'agenda 21 de la Ville de Couëron sont encourageants.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau point d'étape sur l'avancement de l'agenda 21 !

À travers cet état des lieux, vous pourrez vous rendre compte des actions engagées par la Ville.



Le développement durable marque le croisement des quatre éléments suivants qui sont imbriqués et ne s'envisagent pas séparément. Leur questionnement simultané permet d'enrichir la démarche.



17 fiches actions :

Enjeu n°1 - Solidarité ici et avec les autres territoires

- **Fiche action n°1** - Réduction des consommations de fluides et d'énergies dans les bâtiments et espaces publics
- **Fiche action n°2** - Mobilisation pour la lutte contre le changement climatique
- **Fiche action n°3** - Des services publics et « citoyens » plus accessibles via les technologies de l'information et de la communication
- **Fiche action n°4** - Faciliter l'accès au territoire avec et pour les personnes handicapées
- **Fiche action n°5** - Vers une conciliation des « temps »
- **Fiche action n°6** - Développement d'une commande publique responsable
- **Fiche action n°7** - Vers des réhabilitations et constructions durables à Couëron
- **Fiche action n°8** - Réduction à la source et tri des déchets municipaux

Enjeu n°2 - Enrichissement de la diversité culturelle, sociale, environnementale, économique

- **Fiche action n°9** - Promotion de la qualité de vie des personnes âgées
- **Fiche action n°10** - Une offre culturelle publique encore plus ouverte à tous
- **Fiche action n°11** - Faciliter la mobilité à l'échelle de la commune et vers les autres territoires
- **Fiche action n°12** - Mise en place d'un plan local de préservation de la biodiversité
- **Fiche action n°13** - Promotion de la culture biologique sur le territoire
- **Fiche action n°14** - Pour un accueil et un logement solidaires
- **Fiche action n°15** - Faciliter l'apprentissage au développement durable

Enjeu n°3 - Mobilisation collective pour le développement durable

- **Fiche action n°16** - Le Projet Educatif Local, un outil d'éducation au développement durable
- **Fiche action n°17** - Tous acteurs d'un même territoire

SOLIDARITÉ

Enjeu n°1 - Solidarité ici et avec les autres territoires

- 1 Combien de compteurs d'eau municipaux inutilisés ont-ils pu être supprimés en 2011 ?
- 2 Quel est le classement énergétique du bâtiment du centre socio-culturel Pierre-Legendre sur son affiche Display (entre A et G) ?
- 3 Quelle est la part des émissions de gaz à effet de serre due à l'habitat à Couëron ?
- 4 Est-il possible d'obtenir une fiche d'état-civil sans se rendre à la mairie de Couëron ?
- 5 Combien d'agents de la Ville de Couëron et du Centre Communal d'Actions Sociales ont-ils été formés à l'accueil des personnes handicapées en 2011 ?
- 6 Depuis janvier 2012, quels sont les nouveaux horaires de l'équipe du matin pour le personnel d'entretien qui travaille à la mairie ?
- 7 Qu'est-ce qu'une clause de progrès dans un marché public ?
- 8 Combien de kWh par m² la future médiathèque municipale consommera-t-elle ?
- 9 Pour un particulier, quel est l'endroit privilégié pour se renseigner sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans son logement ?
- 10 Combien de m³ de compost sont produits chaque année suite à la valorisation des déchets végétaux du service espaces verts de la Ville de Couëron ?
- 11 Combien de kg de piles ont-ils été collectés en 8 mois à la mairie centrale de Couëron et au relais-mairie de la Chabossière ?

DIVERSITÉ

Enjeu n°2 - Enrichissement de la diversité culturelle, sociale, environnementale, économique

- 12 Après le site intergénérationnel Bessonneau, quel nouveau projet en direction des seniors a été proposé par le conseil des sages et le comité local des retraités et personnes âgées de Couëron ?
- 13 Quelles actions ont été renforcées pour faciliter l'accès à la lecture des personnes âgées ?
- 14 Qu'est-ce que « Les Éphémères bouillon d'air » ?
- 15 Combien existe-t-il d'aires de covoiturage à Couëron ?
- 16 Que veut dire PCDD ?
- 17 Quel est le nom de l'association d'insertion conventionnée par la Ville de Couëron pour effectuer divers travaux, comme l'entretien des espaces verts, mais aussi des actions de préservation de l'angélisque des estuaires sur les bords de Loire ?
- 18 Dans quel quartier de Couëron l'association Bretagne Vivante a-t-elle été missionnée par la Ville pour effectuer un inventaire de la faune et de la flore présentes, en association avec les habitants ?
- 19 Combien de produits différents issus de l'agriculture biologique ont-ils été utilisés dans les menus des restaurants scolaires municipaux en 2011 ?
- 20 Quelles sont les plages horaires d'ouverture du composteur collectif de la place des Cités ?
- 21 Quel objectif de pourcentage de logements sociaux est fixé par Nantes Métropole et la Ville de Couëron pour les nouveaux programmes immobiliers ?

MOBILISATION

Enjeu n°3 - Mobilisation collective pour le développement durable

- 22 Citez au moins quatre événements annuels à l'occasion desquels des animations en lien avec le développement durable sont organisées à Couëron...
- 23 Qu'est-ce qu'une « écomanifestation » ?
- 24 D'après vous, quels acteurs sont associés au Projet Éducatif Local de Couëron ?
- 25 Depuis quand une nouvelle formule de goûter est proposée aux enfants des écoles publiques couëronnaises ?
- 26 Quelles instances participatives couëronnaises ont travaillé sur une contribution à la démarche métropolitaine « Ma Ville demain » ?
- 27 Comment s'appelle l'exposition construite avec des habitants couëronnais, en 2011, à l'occasion de Couëron en fête ?

QUESTIONS

COUËRON 21 2 ans après LE JEU

Ce jeu met en exergue quelques-unes des actions mises en œuvre

VOUS N'AVEZ PAS TRIMÉ VOS DÉCHETS. DOMMAGE ! - 3 CASES 32

SOLIDARITÉ 33

SOLIDARITÉ 34

MOBILISATION 35

DIVERSITÉ 36

VOUS FAITES LA LECTURE À DES PERSONNES ÂGÉES BRAVO ! +3 CASES 37

SOLIDARITÉ 38

DIVERSITÉ 39

VOUS AVEZ PRIS VOTRE VOITURE POUR FAIRE 500 MÈTRES ! - 3 CASES 37

SOLIDARITÉ 15

SOLIDARITÉ 16

DIVERSITÉ 17

MOBILISATION 18

DIVERSITÉ 19

DIVERSITÉ 20

DIVERSITÉ 21

DIVERSITÉ 22

DIVERSITÉ 23

DIVERSITÉ 24

DIVERSITÉ 25

DIVERSITÉ 26

DIVERSITÉ 27

DIVERSITÉ 28

DIVERSITÉ 29

DIVERSITÉ 30

DIVERSITÉ 31

DIVERSITÉ 32

DIVERSITÉ 33

DIVERSITÉ 34

DIVERSITÉ 35

DIVERSITÉ 36

DIVERSITÉ 37

DIVERSITÉ 38

DIVERSITÉ 39

DIVERSITÉ 40

Développement durable

ons mises en place par la Ville dans le cadre de son agenda 21. Le détail de ces actions est téléchargeable sur www.ville-coueron.fr

RÈGLE DU JEU

Avant de commencer, munissez-vous de 2 dés et de pions pour marquer le déplacement de chaque joueur. C'est parti ! Tout au long du parcours vous allez devoir répondre à des questions. Pour cela, jetez les dés et déplacez-vous d'autant de cases. La thématique inscrite sur la case vous indique une liste dans laquelle vous choisissez une question. Vous devez répondre à la question pour avancer. Sinon une nouvelle question vous sera posée au prochain tour. Le but est d'arriver le premier au n° 40.

VOUS PRATIQUEZ LE COVOITURAGE. FÉLICITATIONS ! -3 CASES

VOUS TROUVEZ UN RAGROUCCI. RENDEZ-VOUS AU 13.

VOUS AVEZ RÉDUIT VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ! -3 CASES

VOUS VOUS ÊTES TROMPÉ DE ROUTE. RÉGULEZ D'UNE CASE.

RÉPONSES

- 1 • Sur les 60 compteurs d'eau municipaux, 15 ont pu être supprimés suite au diagnostic qui a été effectué par le nouveau secteur fluide, énergie et véhicules du service patrimoine bâti de la Ville de Couëron (voir fiche n°1).
- 2 • D. Display est une campagne européenne de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie à laquelle la Ville de Couëron participe depuis fin 2011. Des étiquettes sont affichées à l'entrée des bâtiments et permettent d'impliquer les usagers en les sensibilisant sur le fait qu'au-delà des solutions techniques, les comportements ont un impact sur les consommations (voir fiche n°1 et <http://display-campaign.org/>).
- 3 • 49%, contre 26% pour le transport, 13% pour le tertiaire, 10% pour l'industriel et 2% pour l'agriculture (source : bilan Carbone de Nantes Métropole effectué en 2007). À travers les actions qu'elle mène, la Ville de Couëron contribue au Plan Climat Énergie Territorial de Nantes Métropole en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique (voir notamment les fiches n°1, 2, 7, 11).
- 4 • Oui, via <http://www.service-public.fr/>. Le site Internet de la Ville de Couëron va prochainement évoluer. Il devrait bientôt permettre l'accès à davantage de services en ligne (voir fiche n°3).
- 5 • 26 agents, principalement des personnes accueillant du public, ont été formés à l'accueil de personnes souffrant de tout type de handicap : moteur, mental, psychique, malvoyance et cécité, troubles auditifs... (voir fiches n°4 et 15).
- 6 • Les agents d'entretien travaillent désormais en partie en même temps que les agents qui travaillent dans les bureaux, de 7h00 à 11h00 et non plus uniquement avant l'ouverture ou après la fermeture de la mairie. L'objectif est de proposer des horaires plus respectueux de l'organisation personnelle des agents (voir fiche n°5).
- 7 • Depuis 2011, la Ville de Couëron intègre régulièrement des clauses de progrès dans ses marchés publics. Il s'agit d'inviter le prestataire qui obtient le marché à proposer chaque année des voies d'amélioration concernant le développement durable. La Ville travaille sur ces sujets avec le Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable, réseau de collectivités auquel elle adhère (voir fiche n°6).
- 8 • 70 kWh par m² de Surface Hors Œuvre Nette en énergie primaire sachant que l'objectif pour des bâtiments tertiaires est fixé à 100 kWh par m² (voir fiche n°1, 2 et 7).
- 9 • L'Espace Information Énergie (EIE) de Loire-Atlantique conseille les particuliers pour identifier avec eux des pistes d'amélioration des performances énergétiques de leur logement et des solutions de rénovations envisageables. Des permanences de l'EIE sont organisées dans les 24 communes de l'agglomération. Voir : <http://www.info-energie-paysdealoire.fr/>. Par ailleurs, la Ville de Couëron travaille également à l'organisation d'ateliers sur ces thématiques avec l'association Habitats et Énergies Naturelles (voir fiche n°7).
- 10 • Environ 1300 m³ de compost sont produits à partir des tontes de pelouse, feuilles mortes, bois d'élagage, tailles de haies, arbustes... issus de l'entretien des 53 ha d'espaces verts publics. Prochaine étape pour continuer à réduire les déchets à la source et les valoriser : séparer les boîtes d'élagage et obtenir un broyat pouvant servir comme paillage (voir fiche n°8).
- 11 • La collecte des piles à la mairie et au relais-mairie a été mise en place en octobre 2011 et a déjà permis de récupérer et de valoriser 37 kg de piles. Depuis avril 2012 cette collecte est également possible au centre technique municipal. Sont collectées à la fois les piles utilisées par la mairie et celles issues des foyers couëronnais (voir fiche n°8).
- 12 • La construction d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sera réalisée au sein de la ZAC Métairie à la Chabossière (voir fiches n°9 et 14).
- 13 • La bibliothèque Victor-Jara propose le prêt de livres à gros caractères et de livres audio, ainsi qu'un service de portage de livres à domicile (voir fiches n°9 et 10).
- 14 • Les Éphémères bouillon d'air font partie intégrante de la programmation culturelle mais n'ont pas lieu dans le théâtre Boris-Vian. Ce sont des moments insolites et conviviaux, lors desquels les artistes investissent des sites inattendus de la commune et boisculent nos repères. Ces spectacles sont souvent en plein-air et gratuits (voir fiche n°10).
- 15 • Deux aires de covoiturage ont été créées en 2011 : une sur le parking du vélodrome, l'autre sur celui du Paradis. La création d'une troisième aire est prochainement envisagée à la Chabossière. Pour en savoir plus sur le covoiturage : <http://www.covoiturage-nantesmetropole.fr/>. Ce service gratuit permet de trouver des partenaires et de se réunir à plusieurs pour se déplacer à moindre frais : aller travailler, partir en week-end ou en vacances... (voir fiche n°11).
- 16 • Plan Communal des Déplacements Doux. Depuis début 2012, la Ville de Couëron, en partenariat avec Nantes Métropole, s'est lancée dans l'élaboration de son PCDD. Il s'agit de définir, en concertation avec les usagers, un plan d'actions pour améliorer et développer les liaisons cyclables et piétonnes sur la commune et de planifier les aménagements réalisables (voir fiche n°11).
- 17 • L'océan. L'angélique des estuaires est une plante qui pousse notamment sur les bords de Loire. Elle est protégée par un arrêté biotope (voir fiches n°6 et 12).
- 18 • Le quartier Ouest Centre Ville. Un inventaire de la biodiversité présente sur la nouvelle ZAC sera produit fin 2012. Trois temps d'échanges sont prévus avec les habitants dans le cadre des Escapades couëronnaises pour les sensibiliser à la richesse de leur environnement et au rôle qu'ils peuvent jouer pour sa préservation (voir fiches n°12 et 17).
- 19 • À la rentrée 2010, sur les cinq composantes d'un repas servi dans les restaurants scolaires municipaux, l'une d'elle est systématiquement issue de l'agriculture biologique (soit 20% des ingrédients). En 2011, une cinquantaine de produits différents a été utilisée pour varier l'offre ! (voir fiches 6 et 13).
- 20 • À l'initiative du centre socio-culturel Henri-Normand, en partenariat avec l'association Compostri et avec le soutien de l'équipe d'animation du conseil de quartier Chabossière et de la Ville de Couëron, un composteur collectif a été créé place des Cîtes en janvier 2012. Les habitants peuvent venir y déposer leurs déchets organiques de 10h00 à 11h30 tous les samedis matin sauf pendant les vacances scolaires. Des actions de sensibilisation ont été organisées en parallèle (voir fiche n°13).
- 21 • Afin d'atteindre les 20% de logements sociaux préconisés par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) et en conformité avec le Programme Local de l'Habitat 2010-2016 (PLH) de Nantes Métropole, la Ville s'est aujourd'hui fixée pour objectif de réaliser 25% de logements sociaux sur l'ensemble des programmes immobiliers qui sont mis en œuvre sur la commune, notamment sur les projets d'aménagement des ZAC (voir fiche n°14).
- 22 • La Semaine nationale du développement durable (avril), la quinzième du commerce équitable (mai), la Semaine européenne de la mobilité (septembre), la Fête de l'énergie (octobre), la Semaine de la réduction des déchets (novembre), Nature en scène (octobre et novembre jusqu'en 2011, printemps à partir de 2013)... (voir fiche n°15).
- 23 • Une « éco-manifestation » permet de mettre en place le tri des déchets. L'utilisation de gobelets non jetables, les toilettes sèches, les parkings à vélos lors des manifestations organisées par la Ville, la Ville de Couëron a mis en place un groupe de travail sur les « éco-manifestations » afin de les généraliser (voir fiches n°1, 8, 11, 15).
- 24 • Des associations de parents d'élèves, des représentants d'établissements, les deux centres socioculturels, les deux amicales laïques, la fédération des amicales laïques de Loire-Atlantique (FAL 44), les Francs, des représentants de clubs sportifs... ont participé à l'élaboration du PEL (voir fiche n°16).
- 25 • Depuis la rentrée 2011, le temps du goûter est organisé en commun. Les goûters individuels ont été supprimés au profit de pain, de confiture et de pâte à tartiner. Les enfants sont assis. En plus de la plus-value conviviale et nutritionnelle apportée par cette nouvelle formule, les déchets générés par les goûters ont ainsi diminué (voir fiche n°9 et 16).
- 26 • Le conseil des sages et les conseils de quartier ont rompu la démarche prospective sur l'agglomération nantaise à l'automne 2011. Voir : www.mavilledemain.fr (voir fiche n°17).
- 27 • Portraits de ville. Des photos et des entretiens ont été réalisés avec des habitants volontaires sur un élément du patrimoine commun qui leur était cher. Ces photos ont été exposées et proposées lors de la Fête des bords de Loire en septembre 2011. Cela a permis de mieux connaître la force du lien entre les hommes et leur territoire (voir fiche n°17).



L'agenda 21 de Couëron a été reconnu « Agenda 21 local France » par l'État en 2012. Cette reconnaissance acte le travail des acteurs qui contribuent à la démarche et les encourage à continuer.

LES AGENDAS 21 LOCAUX EN CHIFFRES FIN 2011

304 COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES

sont aujourd'hui reconnus « Agenda 21 local France », dont : **172 communes**, parmi elles 9 de Nantes Métropole : Bouaye, Bougenais, Carquefou, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Nantes, Rezé, Sainte-Luce-sur-Loire et Vertou.

36 communautés d'agglomération ou communautés urbaines, dont Nantes Métropole.

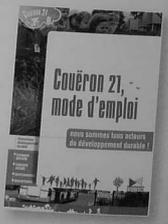
En tout, près de **650 COLLECTIVITÉS** sont déjà engagées dans une démarche agenda 21 en France.

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et remarques en contactant le service développement durable et démocratie locale de Couëron : **02 40 38 51 34 • agenda21@ville-coueron.fr**

ou en prenant rendez-vous avec Patrick Naizain, adjoint au développement durable et à la démocratie locale, ou via les boîtes à idées placées aux accueils de la mairie et du relais-mairie.

Pour en savoir plus : <http://www.ville-coueron.fr/>
Visitez la rubrique développement durable du site
Pour connaître le détail des actions réalisées, consultez la plaquette détaillée de présentation des 17 actions de l'agenda 21 disponible en mairie.



Jean-Marc Ayraut et Jean-Pierre Fougerat au bureau de vote n°1 salle l'Estuaire, le 10 juin 2012.

Depuis le 17 juin, la France arbore ses nouvelles couleurs politiques, choisies par les électeurs et les électrices à l'issue des élections présidentielle et législatives. La gauche a non seulement obtenu la Présidence de la République en la personne de François Hollande, mais aussi la majorité absolue à l'Assemblée nationale avec des conquêtes particulièrement nettes sur l'Ouest du pays. La Région bascule ainsi à gauche avec 19 députés sur 30 dont 9 circonscriptions remportées sur les 10 que compte la Loire-Atlantique. Par ce score exceptionnel, par ce vote historiquement haut, le corps électoral a indéniablement manifesté son attachement aux politiques menées par l'ensemble des élus de gauche au sein des communes, du département ou de la région.

A Couëron, Jean-Marc Ayraut a reçu près de 64 % des voix dès le premier tour, soit le meilleur des résultats sur toute la circonscription. Cette victoire est celle des électeurs couëronnais à qui j'adresse ici un grand merci ainsi que tout mon respect pour n'avoir pas cédé aux sirènes abstentionnistes. Ils connaissent et apprécient la valeur de leur vote, geste citoyen indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie.

Un événement marquant a aussi touché notre territoire à l'issue de la victoire électorale de François Hollande. Notre nouveau Président de la République a en effet désigné Jean-Marc Ayraut Premier Ministre. Ce choix a été localement vécu comme une grande fierté dont

nombre d'entre vous m'ont fait part lors de la campagne électorale. Il vient saluer le parcours remarquable de celui qui fut longtemps Député-Maire de Nantes et Président de Nantes métropole et dont les qualités sont unanimement reconnues : capacité à rassembler, persévérance, détermination, courage politique, ... Ses atouts sont désormais au service de toute une Nation ! Et c'est avec émotion que j'adresse à Jean-Marc Ayraut, en mon nom et au nom de tous les Couëronnais, un message d'amitié, d'encouragement et de confiance pour qu'il conduise avec brio cette importante mission qui est désormais la sienne !

En me désignant député suppléant depuis 2002, Jean-Marc Ayraut m'a lui aussi accordé une confiance dont je le remercie. A compter du 20 juillet, en vertu de la Loi, je suis donc amené à le remplacer à l'Assemblée nationale. Très attaché à notre commune et aux projets en cours menés avec l'équipe municipale, je resterai Maire de Couëron dans l'attente d'un cadre législatif précisant les modalités de non-cumul des mandats. Quant à mon mandat de Conseiller général, je le remets à ma suppléante, Dominique Uberty, Maire du Temple de Bretagne.

Sur ces informations dont je voulais que vous ayez la primeur, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et une bonne lecture de votre magazine,

Jean-Pierre Fougerat
Député-maire de Couëron





Le quartier intergénérationnel Bessonneau a été créé en 2008. Il est dirigé par le CLRPAC, la Conco'd'âne, les Contes en chemin, l'école de musique de Couëron, l'association Korïa et le G.A.L.M. Une belle fête pour ce nouveau quartier intergénérationnel !



Bouillon d'air

Pour le dernier volet de la saison, les Éphémères ont pris un grand bol d'air dans la Cour carrée de l'Espace culturel et associatif et dans le jardin de la Gerbetière. Des spectacles gratuits, poétiques, slamés, dansés mais aussi des expositions de dessins des enfants des écoles et des scènes humoristiques ont réuni de nombreux Couëronnais lors de ce week-end.



Fête de la musique

Pour les 30 ans de la Fête de la musique, la Ville de Couëron a organisé un anniversaire spécial, sur les Bords de Loire. De nombreux musiciens, amateurs et professionnels étaient présents au rendez-vous, tout comme les Couëronnais venus profiter de cette festive soirée d'été.

Commémoration

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée sur la place Charles-de-Gaulle et s'est poursuivie avec la présentation à l'Hôtel de ville de l'exposition « Combats et résistance », sur une initiative de l'ARAC.



Peintres dans la ville

Cette année encore, le Groupe Artistique Léon-Moinard a organisé la journée Peintres dans la ville. Pour l'occasion, cinq artistes irlandais de Wexford ont été invités à peindre l'été du Dareau de concert avec les artistes locaux, membres du G.A.L.M.



Mégateuf et Adoteuf

Les deux événements organisés pour les collégiens et lycéens couëronnais les 15 et 30 juin ont connu comme à chaque fois un grand succès ! Animations sportives et culturelles, stands et soirées dansantes ont su combler les jeunes...

Jardin singulier

L'ancienne maison de Jean-Jacques Audubon, la Gerbetière a accueilli pour la troisième année le Pannonica et Nantes Jazz Action pour un week-end de concerts et d'animations. Les très nombreux visiteurs ont su apprécier le cadre intimiste et bucolique du lieu, tout en découvrant de talentueux musiciens.



Les petits princes du hand

Cette manifestation sportive, réunissant plus de 750 enfants des écoles de Couëron et des enfants atteints d'un handicap mental, a réussi son objectif : effacer les différences autour d'une pratique sportive, le handball. Une journée forte en émotions et en dépense d'énergie pour les jeunes participants !

Kermesse polonaise

La kermesse polonaise organisée par l'association Chants et danses de Pologne s'est déroulée comme chaque mois de juin dans la bonne humeur et le folklore des danses costumées ! Une tradition locale qu'il faut absolument découvrir !



Soucieuse de présenter son état d'avancement sur les engagements pris lors du lancement de son agenda 21, la Ville

de Couëron a invité les Couëronnais à un forum le 28 juin dernier. Stands et échanges les ont éclairés sur les enjeux

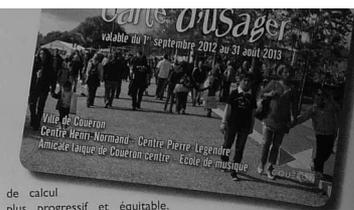
à venir, les réalisations effectuées et les objectifs à atteindre (voir l'agenda jointe au magazine).

Actualités

Enfance Jeunesse Education Des tarifs municipaux plus équitables

Le 1^{er} septembre 2012, le mode de calcul tarifaire des activités municipales à destination de l'enfance et de la jeunesse va être modifié. Cette évolution tend à rendre les tarifs plus progressifs donc plus équitables. Explications...

Restauration scolaire, activités périscolaires, centres socio-culturels, centres de loisirs... l'éducation de nos enfants a un coût bien connu des familles ! Pour délivrer la carte d'usager* à ces dernières, les services municipaux demandent une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) portant mention du quotient familial. Jusqu'à présent, la tarification s'appuyait uniquement sur les niveaux de quotient via une grille tarifaire. Un tel dispositif comportait plusieurs inconvénients dont, en particulier, celui de créer un effet de seuil, particulièrement défavorable aux quotients les plus bas. Ainsi, pour deux familles d'une même tranche, un même coût de service pouvait correspondre à un écart de revenu de plus ou moins 300 € mensuels, somme non négligeable dans un budget. Ce dispositif par tranches ne s'adaptait pas aux capacités financières des familles, la ville et les associations socio-éducatives ont souhaité la mise en place d'un nouveau mode



de calcul plus progressif et équitable. C'est ainsi qu'à compter du 1^{er} septembre prochain, la grille tarifaire disparaît au profit d'un taux applicable au quotient familial de chaque famille. Un coefficient multiplicateur sera ainsi utilisé pour chaque prestation. À titre d'exemple, un repas du restaurant scolaire coûtera cette année 1,40 € pour les quotients familiaux les plus bas et 4,60 € pour les quotients les plus élevés. Par comparaison, ces deux tarifs étaient de 1,50 € et 4,25 € à la dernière rentrée scolaire. Soit un écart raisonné de moins 0,10 € pour le tarif le plus bas et plus 0,35 € pour le plus élevé. Entre le prix plancher et le prix plafond, qui encadrent la prestation, une nouvelle progressivité est désormais de rigueur. Grâce à l'utilisation du coefficient multiplicateur, le coût augmente en effet de façon très graduée s'adaptant ainsi au budget réel de chaque famille. Pour plus d'équité et de solidarité, deux valeurs chères au cœur de tous les Couëronnais !

* Pour rappel, la carte d'usager est délivrée aux familles avant la rentrée scolaire pour faciliter leurs démarches administratives. Plus de renseignements dans le Couëron Infos Pratiques ou sur le site internet de la ville : ville-coueron.fr

En bref



Conseil des jeunes

Les élections du conseil des jeunes ont eu lieu en mai, en voici les résultats. Au collège Paul-Langevin, ont été élus : Aurèle Contassot, Gabrielle Aylant, Manon Albert, Clément Gourdon, Sami El Hassouni-Sarazin et Marine Morand. Au collège Sainte-Philomène ont été élus : Stérenn Com, Marine Besnier et Thomas Metayer-Benech. Les non-élus qui le souhaitent peuvent malgré tout intégrer le conseil des jeunes.
Rens. au 02 40 85 46 63.



Journées du patrimoine

Les 14, 15 et 16 septembre prochains auront lieu les Journées du patrimoine. Au programme de cette édition un étonnant voyage dans l'espace et dans le temps. Des surprises vous attendent autour de la Verrerie, mais aussi lors de la visite du théâtre Boris-Vian le soir. Vous pourrez également découvrir le nouveau sentier des Naturalistes et redécouvrir l'exposition « Portraits de rue » à la Gerbetière. (Programme disponible dans le prochain magazine)



Forum des associations

Envie de monter sur les planches, de tester le basket, le swim-golf, la peinture ? Comme tous les deux ans, pour trouver l'activité qui vous convient, rendez-vous au Forum des associations le samedi 22 septembre de 14h à 18h, à l'Espace culturel et associatif de la Tour à plomb, lors duquel aura également lieu l'accueil des nouveaux Couëronnais (voir ci-contre). Renseignements auprès du service communication 02 40 38 66 60.



Nouveaux Couëronnais

En même temps que le Forum des associations, se déroulera à 15h l'accueil des nouveaux Couëronnais. Une promenade fluviale sur la Loire leur sera offerte par la Ville. Si vous avez emménagé à Couëron après le 1^{er} octobre 2011, inscrivez-vous à cette rencontre festive à partir du 20 août, auprès du service communication au 02 40 38 66 60. (Voir Couëron Infos Pratique p.1)



Elections : les résultats

Election présidentielle

1^{er} tour

Candidats	Bureaux																Total voix	Total %
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
Eva JOLY	12	19	37	6	12	21	21	11	24	22	21	20	11	25	21	33	316	2,65 %
Marine LE PEN	101	102	86	90	70	93	92	87	105	87	59	106	97	81	100	118	1474	12,36 %
Nicolas SARKOZY	114	116	155	105	98	109	127	101	132	109	182	97	120	148	103	122	1938	16,25 %
Jean-Luc MÉLENCHON	158	134	96	99	119	141	135	96	132	136	94	103	154	109	125	165	1996	16,74 %
Philippe POUTOU	11	10	17	8	5	14	11	10	6	5	11	3	7	9	12	19	158	1,33 %
Nathalie ARTHAUD	3	7	1	2	1	6	5	8	5	5	2	5	4	5	10	7	76	0,64 %
Jacques CHEMINADE	3	3	0	2	2	1	1	2	2	0	4	1	3	1	1	5	31	0,26 %
François BAYROU	56	73	71	54	62	75	54	68	73	71	112	54	57	99	68	76	1123	9,42 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	7	13	12	14	6	18	16	15	14	15	12	12	9	7	14	25	209	1,75 %
François HOLLANDE	323	338	206	301	286	280	277	253	292	296	284	277	307	251	290	342	4603	38,60 %

2^e tour

Candidats	Bureaux																Total voix	Total %
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
François HOLLANDE	559	546	367	461	459	523	506	425	506	512	462	455	525	442	506	604	7858	68,83 %
Nicolas SARKOZY	196	237	289	192	179	228	214	198	226	206	283	179	200	250	225	257	3559	31,17 %

Election législative

1^{er} tour

Candidats	Bureaux																Total voix	Total %
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
Emilia NETO (CPF)	5	10	6	6	9	15	15	5	14	10	20	5	14	24	9	12	179	2,05 %
Bruno JARRY (AEI)	4	7	3	1	2	5	5	4	2	5	2	3	3	6	2	3	57	0,65 %
Chantal GIRARDIN (COM)	6	5	2	2	13	6	3	0	3	4	5	4	4	0	4	4	65	0,74 %
Christian BOUCHET (FN)	48	53	56	45	38	60	36	50	56	35	33	43	34	44	63	46	740	8,48 %
Bruno HERVE (MPA)	8	4	6	3	3	1	5	1	2	1	3	0	5	4	8	8	62	0,71 %
Annick LE RIDANT (UMP)	52	58	108	49	58	70	60	54	68	68	120	38	56	70	55	86	1678	19,5 %
Patricia RIO (MPF)	8	5	9	7	6	6	4	2	2	10	4	6	6	4	5	6	90	1,03 %
Jean-Marc AYRAULT (PS)	361	409	245	344	345	335	316	328	333	357	350	334	384	317	338	416	5922	69,87 %
Marie-Annick BENATRE (FG)	39	40	20	33	17	42	35	24	31	29	17	26	47	13	40	45	605	7,1 %
Hélène DOLIDON (LO)	0	1	4	1	2	4	1	4	1	2	2	5	1	1	1	5	35	0,41 %
Jean-François TALLIO (EELV)	23	23	44	10	25	25	24	20	37	26	25	21	18	32	17	48	418	4,73 %

Développement durable

Forum agenda 21

Point d'étape

Lors de l'adoption de son agenda 21 en conseil municipal le 29 juin 2010, la Ville de Couëron s'était engagée à venir régulièrement rendre compte de son état d'avancement. Aujourd'hui, force est de constater que de nombreuses actions ont été entreprises. Afin de faire un premier bilan, deux ans après, la Ville a organisé le 28 juin dernier un Forum à destination des Couëronnais et des partenaires de l'agenda 21. Autour de stands tenus par des élus, des agents municipaux et des représentants d'associations, les Couëronnais ont pu découvrir ou redécouvrir les actions concrètes mises en place dans le cadre des 17 fiches action de l'agenda.

Jeu de l'oie

Envie de s'informer tout en jouant ? Le jeu de l'oie joint à ce magazine est pour vous ! Il vous permettra, sur quelques coups de dés, d'avancer en famille ou entre amis sur la piste des actions agenda 21 en cours. Instructif et amusant !

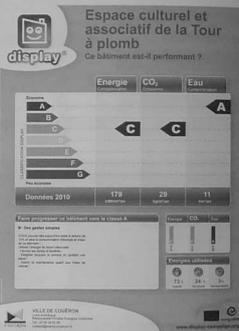


Opération Display

Pour une meilleure performance énergétique

Dans le cadre de la Fiche action n°1 intitulée « Réduction des consommations de fluides et d'énergie dans les bâtiments et espaces publics », la Ville de Couëron s'engage dans la démarche « Display », initiative européenne visant à identifier la performance énergétique des bâtiments publics afin de prendre des mesures d'amélioration. Chaque bâtiment public est ainsi pourvu d'un affichage sur lequel sa performance énergétique est indiquée selon une notation allant de A (bâtiment performant) à G (bâtiment énergivore). Cette appréciation découle de plusieurs critères : calcul de l'ensemble des consommations des trois années passées, date de construction, destination des bâtiments. Ce recensement de données permet d'obtenir une vision d'ensemble de la performance énergétique des constructions municipales pour ensuite prévoir des mesures correctives dans le cadre d'un plan pluriannuel de travaux. Les affiches donnent aussi des conseils simples aux utilisateurs du bâtiment afin que chacun, à son niveau, puisse être acteur des économies d'énergie. La pose des affiches dans les bâtiments a démarré en juin dernier à l'occasion du Forum agenda 21.

Plus d'informations sur www.display-campaign.org



Agenda 21 couëronnais

Une labellisation nationale

Suite à un appel à reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », 304 projets dont celui de Couëron ont été retenus en 2012 sur le territoire français. Cette reconnaissance officielle décernée pour une période de trois ans est un gage de qualité des démarches effectuées par la Ville dans le cadre de son agenda 21. Parmi les autres collectivités et territoires français aussi reconnus « agenda 21 local France », se trouvent 172 communes, dont 9 de l'agglomération nantaise, et 36 communautés d'agglomération ou communautés urbaines, dont Nantes Métropole.

Plus d'informations sur www.developpement-durable.gouv.fr

Une dynamique de partenariat

La Ville de Couëron a la volonté de multiplier les conventionnements avec des associations pour mener à bien ses projets dans une dynamique de partenariat. Dans ce cadre, une convention avec Ecopole, réseau local d'associations agissant pour l'environnement et le développement durable, a été signée par Couëron lors du Forum agenda 21.

Plus d'informations sur www.ecopole.com



Estuaire 2012

Estuaire est une véritable aventure artistique à découvrir le long du fleuve. Pour compléter les deux premiers volets de 2007 et 2009, neuf nouvelles œuvres pérennes rejoignent cette année la collection permanente à ciel ouvert. En tout, vingt-neuf œuvres sont réparties sur douze communes des bords de Loire. La Fontaine de Jeppe Hein accueillie jusqu'ici par Couëron se trouve désormais à Saint-Jean-de-Boiseau. Mais une œuvre phare du parcours Estuaire vient la remplacer, une création à la

fois poétique, surréaliste et monumentale : la Maison dans la Loire de Jean-Luc Courcoul. Pour accompagner et célébrer l'arrivée de cette œuvre mystérieuse visible depuis l'estacade des bords de Loire, la Ville ouvrira son Espace culturel et associatif de la Tour à plomb, chaque week-end, entre le 6 juillet et le 2 septembre prochains. Visites commentées et expositions mettront à l'honneur le patrimoine industriel de Couëron et l'art de Franck Gérard...

Estuaire 2012 : de Nantes à Saint-Nazaire en passant par Couëron

Sur les 60 kilomètres qui relient Nantes à Saint-Nazaire, des œuvres réalisées par des artistes d'envergure internationale s'exposent non seulement dans les villes, mais aussi au creux de la nature, à des endroits où on les attend peu : croisement de petits chemins, plage, ou même eaux de Loire... Si certaines créations sont présentées le temps de l'événement, d'autres comme la Maison dans la Loire sont installées définitivement sur ces lieux atypiques ou sites remarquables de l'Estuaire pour composer un parcours ouvert à la visite toute l'année. Inscrite dans une logique de développement du territoire et de construction de la métropole Nantes Saint-Nazaire, la programmation artistique dépasse le cadre traditionnel des biennales d'art contemporain. À l'issue de l'édition 2012 et au cours des années à venir de nouvelles installations d'artistes et des aménagements doux (chemins pédestres, gîtes, points de vue, etc.) seront confiés à des architectes, designers, urbanistes. Le parcours d'Estuaire poursuivra ainsi sa mission, continuant à irriguer et dynamiser la vie culturelle et l'attractivité touristique locales.

Du 15 juin au 19 août.
Programme complet sur www.estuaire.info

Un exploit de fabrication

- 13 m de haut sur 10 m de large
- Inclinaison : 10 %
- Poids total : 172,5 tonnes

La Maison dans la Loire

Au premier coup d'œil, difficile de l'apercevoir. Pourtant, au cours d'une promenade sur les bords de Loire, aux abords de l'estacade, vous aurez la chance de la découvrir. Seule au milieu d'une nature qui a tous les droits, les pieds dans l'eau et presque vacillante, la Maison dans la Loire surgit des flots... Vous ne rêvez pas ! C'est bien une imposante bâtisse à deux étages que vous apercevez là, comme échouée sur la rive. Le créateur de cette œuvre est Jean-Luc Courcoult, fondateur et directeur de la compagnie de théâtre de rues Royal de Luxe dont les spectacles

ont parcouru non seulement Nantes mais aussi le monde entier. De la Maison dans la Loire, Jean-Luc Courcoult parle ainsi : *"C'est une maison dont les fondations captivées par la vase penchent légèrement, volets fermés, comme une épave inhabitée. Elle semble aussi solitaire que nous les sommes de temps à autre dans la nature. Image réaliste et poétique, concrète, secrète, silencieuse, cette maison endormie sur la Loire pourrait être un tableau, une peinture en trois dimensions déposée dans le temps. Immobilité."*

La Maison est le double architectural de l'ancienne auberge située sur le port de Lavau-sur-Loire, commune où elle fut tout d'abord reçue, nichée dans le lit du fleuve. Le tumulte des eaux l'ayant alors défiée, puis finalement vaincue, la Maison dans la Loire a définitivement pris ses quartiers face à Couëron où elle s'ancra désormais solidement dans des eaux moins agitées. En harmonie avec le passé industriel de la Ville et son riche patrimoine naturel, elle fait désormais partie du paysage fluvial couëronnais qu'elle rejoint pour de longues années.

Jean-Luc Courcoult,
l'homme de Royal de Luxe

Artiste de génie, fondateur... Dans Les Mystères du monde

couëron

COUËRON / INFOS PRATIQUES

Vie pratique Vie associative N° utiles Etat-civil

Accueil des nouveaux Couëronnais

Depuis toujours, la commune Couëronnais assistent à la projection d'un film et d'un diaporama présentant les différentes facettes de la commune, et se voient remettre une invitation pour une balade fluviale sur la Loire. Des documents sont également à leur disposition pour leur permettre de s'informer sur la ville. Un verre de l'amitié clôture cette soirée conviviale. Si vous vous êtes installés à Couëron depuis le 1er octobre

2011, faites-vous connaître auprès du service communication à partir du lundi 20 août. La Ville aura alors le plaisir de vous convier à la soirée d'accueil des nouveaux Couëronnais qui se déroulera le samedi 22 septembre, de 14h à 18h, à l'Espace culturel et associatif de la Tour à plomb

Renseignements et inscription auprès du service communication au 02 40 38 66 60 ou communication@ville-coueron.fr

Carte d'usager

Afin de simplifier les démarches administratives de ses habitants, la Ville de Couëron a mis en place un système de carte d'usager. Cette carte gratuite est indispensable pour déterminer les tarifs des prestations ou d'activités des organismes suivants : restauration et accueil périscolaire, classes de découverte, stages sports-vacances, centres de loisirs, activités proposées par les centres socioculturels, l'amicale laïque et l'école de musique. La nouvelle carte est valable du 1er septembre 2012 au 31 août 2013.

Quand se procurer la carte d'usager ?

- Sur présentation d'un dossier complet lors des permanences à l'Hôtel de Ville, salle Hélène-Boucher du lundi 27 août au vendredi 7 septembre, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30,
- à partir du 10 septembre à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au relais-mairie du quartier de la Chabossière,
- ou par correspondance en retournant votre dossier complet à service proximité-quotidienneté, place Charles-de-Gaulle, BP 27, 44220 Couëron.

Pièces à fournir :

- **Pour tous :**
 - le formulaire de demande de carte d'usager dûment complété
 - le livret de famille
- **Pour les allocataires CAF :** le relevé détaillé de la CAF datant de moins de 3 mois mentionnant le quotient (document disponible sur www.caf.fr; rubrique non compte).
- **Pour les allocataires MSA :** le relevé détaillé de la MSA datant de moins de 3 mois mentionnant le quotient.
- **Pour les non allocataires CAF ou MSA :**
 - le ou les avis d'imposition de l'année 2011 sur les revenus de 2010.
 - le dernier bulletin de salaire de chacun des adultes du foyer

Vie pratique



Services municipaux

Fermetures estivales

L'ensemble des services municipaux sera fermé le 15 août.

Les dates de fermetures par service sont les suivantes :

- Relais-mairie de la Chabossière : du 7 au 15 juillet et du 10 au 19 août.
- Multi-accueil de la Chabossière : du 9 au 27 juillet.
- Théâtre Boris-Vian : du 29 juin au 4 septembre.
- Maison petite enfance
La Maison de la petite enfance sera fermée du 6 au 10 août. Pour tout renseignement, les familles pourront s'adresser au multi-accueil de la Chabossière.
- Le Multi-accueil du bourg sera fermé du lundi 30 juillet au vendredi 17 août.

Location de salles

La Ville dispose de plusieurs salles, de capacités différentes, pouvant être louées aux particuliers, aux associations ou encore aux entreprises. Pour connaître les conditions de location, vous pouvez vous adresser au service salles et logistique. Un formulaire de demande de location de salles est également à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au relais-mairie de la Chabossière et sur le site Internet de la Ville, www.ville-coueron.fr, rubrique Pratique.

Renseignements auprès du service salles et logistique au 02 40 38 58 82 ou sallesetlogistique@mairie-coueron.fr

Horaires d'été

Hôtel de ville

Du 16 juillet au 24 août 2012 : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Piscine Baptiste-Lefèvre

Pendant les vacances scolaires d'été, la piscine Baptiste-Lefèvre est ouverte au public :

- le mardi de 14h à 18h et de 18h à 20h (uniquement pour la nage en long),
 - le mercredi et le jeudi de 14h à 19h,
 - le vendredi de 14h à 19h15 et de 19h30 à 22h,
 - le samedi de 14h à 18h.
- Fermeture le dimanche et le lundi.

Fermetures exceptionnelles :

- Samedi 14 juillet
- Mercredi 15 août
- Du lundi 3 au dimanche 16 septembre : arrêt technique pour vidange et travaux. Réouverture à partir du lundi 17 septembre.

Pour les inscriptions aux cycles de 10 cours, le mercredi pendant l'année scolaire, les inscriptions se feront à partir du 1er juillet prochain.

Renseignements au 02 40 86 02 72.

Bibliothèque Victor-Jara

La bibliothèque sera ouverte du 2 juillet au 2 septembre, aux horaires suivants :

- le lundi de 15h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- le jeudi de 15h à 18h
- le vendredi de 15h à 19h

Elle sera fermée au public du 13 au 18 août.

Artiste de génie fondateur Dans « Les Mystères du grand



Services municipaux

Travaux de l'Hôtel de Ville

Les travaux de l'Hôtel de Ville ont démarré en avril, entraînant des perturbations place Charles-de-Gaulle :

- Transfert du marché du jeudi matin au centre de la place Charles-de-Gaulle, jusqu'en fin d'année,
- Installation de bâtiments modulaires sur la place Charles-de-Gaulle jusqu'en fin d'année.

Des changements dans les services municipaux sont les suivants :

- transfert du service proximité et quotidien (état civil - formalités administratives - police municipale) dans les bâtiments modulaires sur la place Charles-de-Gaulle jusqu'à fin 2012,
- transfert de l'accueil de la mairie dans le bâtiment donnant directement sur la place Charles-de-Gaulle jusqu'à fin 2012 (accès direct par la place).

Veillez nous excuser des désagréments occasionnés par ces travaux.

Administration-formalités

Cartes d'identité

La carte d'identité est valable 10 ans. Son délai d'obtention est assez long (environ 2 mois et demi pour un retour de la Préfecture). Attention : la présence du demandeur est obligatoire pour l'identification et prise d'empreinte au dépôt de la demande.

Pièces à fournir :

- un formulaire de demande dûment rempli (à retirer à l'Hôtel de Ville),
- 2 photographies d'identité (35 x 45 mm - cadrage et normes de qualité à respecter - positionnement de face, tête nue avec une expression neutre), récentes, identiques, sur fond contrasté et en couleurs (pas de photographies scannées ou numérisées),
- l'ancienne carte d'identité ou à défaut tout document officiel comportant une photographie,
- une copie intégrale ou un extrait avec filiation de votre acte de naissance en cas de 1^{er} demande de carte sécurisée ou de remplacement pour vol ou perte,
- un justificatif de domicile récent,
- pour les mineurs, une carte d'identité du représentant légal,
- le cas échéant, un justificatif de nationalité française,
- en cas de perte ou de vol, 25 € en timbres fiscaux.



Vie pratique



Administration-formalités

Passeports biométriques

Depuis le 1er janvier 2012, lors d'une demande de passeport biométrique, il faut désormais fournir au moment du dépôt de la demande deux photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et de profil.

Plus d'informations sur les pièces à fournir lors d'une demande de passeport mais aussi de carte nationale d'identité sur le site www.service-public.fr



Autorisations de sortie du territoire

S'il se rend dans un pays de l'Union Européenne sans être accompagné de ses parents (ou de la personne titulaire de l'autorité parentale), un mineur français, qui ne possède pas de passeport valide personnel, doit être muni d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation délivrée gratuitement à l'Hôtel de Ville doit être demandée par l'un des deux parents muni des documents suivants :

- carte d'identité du mineur, en cours de validité,
- pièce d'identité du parent,
- livret de famille,
- jugement relatif à l'autorité parentale en cas de séparation.

Plus de renseignements auprès du service proximité-quotidien au 02 40 38 51 22 ou sur www.servicepublic.fr

Registres paroissiaux et d'état civil

Les registres d'état civil postérieurs à 1892 sont conservés au service proximité et quotidienneté pour les mises à jour et demandes d'extraits d'actes. La consultation de ces documents est désormais possible sur rendez-vous. Il ne sera en revanche plus possible de consulter les registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1892. Ils sont consultables en ligne sur le site des archives départementales de Loire-Atlantique.

Renseignements au 02 40 38 51 22



Logement

Espace Info Énergie

Votre logement consomme-t-il trop d'énergie ? Est-il bien isolé ? Pour vous aider à répondre à ces questions, les conseillers de l'Espace Info Énergie étudieront avec vous les caractéristiques de votre logement et le niveau de vos consommations énergétiques. Formés pour analyser les résultats de la thermographie aérienne réalisée sur l'agglomération nantaise, ils vous apporteront des conseils gratuits et indépendants. Vous pouvez prendre rendez-vous avec les conseillers dès aujourd'hui en appelant Allo Climat au 02 40 415 555. Les rendez-vous ont lieu soit dans les locaux de l'Espace Info Énergie à Nantes soit dans des permanences décentralisées dans les communes de l'agglomération. Prochaines permanences à Couëron le mercredi 19 septembre.

Rens. et inscription obligatoire au 02 40 08 03 30

ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) donne des conseils sur l'accession à la propriété, la location, les loyers, charges et problèmes de copropriété. Permanences chaque 4e jeudi du mois, de 14h à 15h15.

Renseignements au 02 40 86 13 42

Logement social

Grâce au site www.demandelogeement44.fr, il est possible en un simple clic de déposer une demande de logement social relayée auprès des sept bailleurs sociaux du département. Sur le site, il suffit de remplir un formulaire. Les documents justificatifs ne sont à envoyer que lors de l'attribution du logement.

Plus d'infos sur www.demandelogeement44.fr

CAUE

Vous avez l'intention de construire, d'améliorer un bâtiment existant, d'aménager un terrain ? Vous souhaitez tirer le meilleur parti de votre terrain ou de votre construction en fonction de vos idées, des règles d'urbanisme, des constructions voisines, de vos moyens financiers ? L'architecte conseil du CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, vous reçoit à l'Hôtel de Ville, gratuitement et sur rendez-vous. Prochaine permanence mercredi 18 juillet de 9h à 10h45, le mercredi 5 septembre de 9h à 12h et le mercredi 19 septembre de 9h à 10h45. Pas de permanence en août.

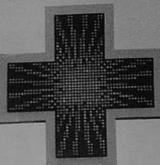
Reis. au 02 40 38 51 30 - contact@caue44.com

Les aides de l'Anah

L'Agence nationale de l'habitat ou Anah est un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Elle travaille étroitement avec les collectivités locales dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Elle octroie également des subventions aux propriétaires immobiliers. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant de son logement (sous conditions de revenus) ou être propriétaire bailleur,
- le logement concerné doit être achevé depuis au moins 15 ans,
- les travaux doivent s'élever à plus de 1500 €, être compris dans la liste des travaux éligibles aux subventions et ne pas débiter avant le dépôt de demande de subvention.

Plus d'informations auprès de l'Anah 44, 10 bd Gaston-Serpette à Nantes, au 02 40 67 26 26 ou www.anah.fr



Santé

Retour à domicile après accouchement

Toutes les femmes relevant du régime général qui le souhaitent et qui le peuvent médicalement, ont la possibilité d'être suivies à domicile avec leur bébé, par une sage-femme libérale de leur choix, après leur sortie de la maternité.

Comment bénéficier de cet accompagnement ?

Le retour à la maison n'est possible qu'avec l'accord de l'équipe médicale de l'établissement. Un Conseiller de l'Assurance Maladie (CAM) présent à la maternité, assure la coordination avec la sage-femme choisie par la jeune maman. Il fait également le point avec les mamans sur les démarches administratives à effectuer. Cette opération repose sur quatre temps forts :

- La future mère est informée pendant sa grossesse (dès le 8^e mois) si l'établissement propose le dispositif.
- L'équipe médicale hospitalière étudie l'éligibilité de la patiente.
- Le conseiller de l'Assurance Maladie rencontre la mère à la maternité.
- Une prise en charge à domicile est établie par la sage-femme libérale (la première visite a lieu le lendemain du retour à domicile et la seconde dans les jours suivants).

Expérimenté depuis 2010 dans une dizaine de départements, ce service est en place en Loire-Atlantique au Centre Hospitalier de Saint-Nazaire et à la Polyclinique de l'Atlantique à Saint-Herblain. Il sera ensuite progressivement étendu à d'autres maternités du département.

Vie libre

L'association Vie libre a pour but d'aider à la guérison toutes les personnes et leur famille victimes d'alcoolisme et de lutter contre les causes qui l'engendrent, en apportant écoute et conseils. Pour cela, des permanences ont lieu au centre socioculturel Pierre-Legendre, boulevard François-Blanchot :

- chaque 1^{er} mercredi du mois de 18h30 à 19h30 : permanence « femmes »,
- chaque 3^e mercredi du mois de 18h30 à 19h30 : permanence ouverte à tous.

En toute confidentialité et en dehors des permanences, des rencontres ou des visites sont organisées au domicile des personnes qui le souhaitent.

Renseignements au 02 51 80 72 99

Aide pour une complémentaire santé

Si vous avez de faibles ressources, la CPAM peut vous octroyer une aide au financement de votre couverture maladie complémentaire. Vous recevrez alors une attestation-chèque qu'il vous suffit de présenter à la complémentaire santé de votre choix. Il existe trois conditions pour bénéficier de l'aide pour une complémentaire santé : être en situation régulière, résider en France de façon stable depuis plus de trois mois et percevoir des ressources comprises entre le plafond d'attribution de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire et 26 % au-delà, selon la composition de votre foyer. L'aide varie de 100 à 500 € selon l'âge du bénéficiaire.

Plus d'informations au 36 46, sur le site www.ameli.fr ou auprès du point accueil de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Santé

Accompagnement d'un proche en fin de vie

Afin de vous permettre de réduire ou d'interrompre votre activité professionnelle pour accompagner, à domicile, un proche en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, vous pouvez bénéficier d'une nouvelle allocation : l'Allocation Journalière d'Accompagnement d'une Personne en fin de vie.

Plus d'info sur les conditions d'attribution de cette allocation ainsi que les formalités à accomplir sur www.ameli.fr ou auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Centre médico-social

Nouvelle infirmière

Eliane Pasquier est installée comme infirmière libérale pouvant intervenir à domicile, dans le centre médico-social du site intergénérationnel Bessonneau.

Résidence Le Clos Neva
15, rue de Pologne à Couëron - Tél. : 06 44 22 41 15

Cabinet para-médical

En complément des médecins généralistes, une équipe pluridisciplinaire reçoit au sein du centre médico-social :

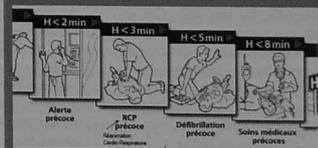
- psychologue : Maria Genty-Joly
- podologues : Bertrand et Cécile Tourtelier
- kinésithérapeutes : Laurent Madec et Aurélien Delamarre
- orthophoniste : Clothilde Hussentot
- diététicienne : Amélie Cercloux

Résidence Le Clos Neva
15, rue de Pologne à Couëron

Défibrillateurs

Première cause de mortalité en France, les arrêts cardio-respiratoires représentent, à eux seuls, de 60 000 à 100 000 par an, dont 80 % sont d'origine cardiaque. Au vu de ce constat, la Ville a décidé en 2009 d'équiper ses établissements recevant du public de défibrillateurs automatisés externes.

Dans le cas d'un accident cardio-respiratoire, la priorité n°1 est d'alerter les secours. Cette action primordiale doit dans la mesure du possible, être effectuée par une personne différente de celle qui s'occupe de la victime. La chaîne de survie est obligatoirement la suivante :



Quatre défibrillateurs sont installés sur la commune de Couëron :

- devant la mairie
- devant la salle de l'Estuaire
- dans le bâtiment principal du complexe sportif René-Gaudin
- dans le bâtiment extérieur du complexe sportif Léo-Lagrange

Vie pratique



Seniors

Canicule

Depuis la canicule de l'été 2003, les mairies recensent, à titre préventif, les personnes âgées et personnes handicapées isolées à leur demande ou à la requête de leurs proches. La liste constituée de personnes pouvant nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires est communiquée au Préfet et utilisée en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Peuvent figurer sur ce registre nominatif : les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées. L'inscription (confidentielle) se fait auprès du service de coordination des personnes âgées du CCAS.

Renseignements : CCAS de la Ville de Couëron au 02 40 38 51 35



Halte-relais Alzheimer

Lieu d'accueil et d'écoute pour les malades et leurs proches, la halte-relais Alzheimer de Couëron sera fermée cet été. Prochaines permanences le jeudi 20 septembre. Accès libre.

Halte-relais Alzheimer - Centre Pierre-Legendre - Bd Blancho
Tél. : 02 40 85 01 65 - Courriel : clrpac44@gmail.com



Infos retraite

L'assurance retraite

Pour toute question sur la retraite, une agence de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Pays de la Loire (Carsat Pays de la Loire) est à votre disposition à Couëron :

- dès 54 ans, pour vérifier et régulariser, si nécessaire, votre relevé de carrière et pour vous conseiller sur vos droits,
 - 4 mois avant la date choisie pour le départ à la retraite, pour constituer avec vous votre dossier et en assurer le traitement.
- Avant toute démarche auprès de l'agence, veuillez appeler le 39 60 (prix d'un appel local) ou le 09 71 10 39 60. Un conseiller vous guidera dans vos démarches et vous proposera un rendez-vous en fonction de votre situation

Agence Carsat - 12, rue du 4 septembre - 44220 Couëron
www.carsat-pl.fr ou www.lassurance-retraite.fr

La retraite complémentaire

Pour des informations sur la retraite complémentaire (Arcco, Agirc, Ircantec), le centre d'information retraite complémentaire des salariés (CICAS) de Loire-Atlantique a mis en place un numéro unique de téléphone : le 0 820 200 189 (0,09 € TTC la minute à partir d'un poste fixe).

MUSEE de GENIE FORTIFICATEUR Dans « Les Mystères du grand



Transports

Covoiturage

Deux sites Internet sont mis en place pour faciliter les contacts entre « covoitureurs » sur l'agglomération nantaise et l'ensemble du département :

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr
- www.covoiturage-loire-atlantique.fr

! Inscriptions gratuites

Train dominical vers la côte

Depuis le 8 juillet un train TER supplémentaire Nantes-Le Croisic desservira la gare de Couëron à 9h03 chaque dimanche, pour une arrivée à 9h44 à Saint-Nazaire et à 10h16 au Croisic. De quoi largement profiter des plaisirs du bord de mer !

! Renseignements sur le site www.ter-sncf.com

Distribution de tickets tempo et lila

Une distribution de tickets de bus tempo et lila pour les demandeurs d'emploi a lieu les mardis et jeudis matin de 8h30 à 12h au CCAS.

! Renseignements au 02 40 38 51 35

Métrocéane

Cette formule vous permet avec un seul et même titre de transport d'emprunter les cars, bus, trains et trams des réseaux de transports collectifs de la région, du département et des agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire. Trois forfaits existent : un forfait journée, un forfait hebdomadaire et un abonnement mensuel.

! Plus d'info. sur le site Internet www.metroceane.fr

Tan : abonnements et tarifs 2012-2013

Les abonnements TAN pour l'année 2012-2013 (Pass moins de 12 ans, Pass moins de 18 ans, Pass moins de 26 ans, Pass plus de 26 ans, Pass 60 ans et plus permettent de circuler sur tout le réseau de transport public de l'agglomération nantaise (bus, tramways, busway, Navibus, TER sur le territoire de Nantes métropole) entre le 1er septembre 2012 et le 31 août 2013. Pour vous les procurer, vous pouvez télécharger le contrat d'abonnement sur le site www.tan.fr puis adresser votre dossier avant le 31 juillet au Service VAD Tan - BP 24 601 - 44046 Nantes Cedex 1.

! Plus d'info. au 0 240 444 444 ou sur www.tan.fr

Litiges



Conciliateur

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, M. Doste, conciliateur de justice, vous reçoit à l'Hôtel de Ville gratuitement et sur rendez-vous. Pas de permanence en juillet et août. Prochaines permanences à Couëron le 6 septembre.

Renseignements au 02 40 38 51 00

Vie pratique



Scolarité

Inscription scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2012/2013 ont eu lieu en janvier dernier. Pour les familles récemment installées sur la commune, elles sont encore possibles, ainsi que les inscriptions périscolaire et à la restauration scolaire.

Pièces à fournir :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé du(des) enfant(s) concerné(s)
- certificat d'aptitude à la scolarisation pour les enfants nés en 2010

↳ Rens. au service action scolaire au 02 40 38 51 23

Environnement

Frelons asiatiques

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON44) se déplace gratuitement et propose son expertise en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques. Des conseils sont apportés sur la démarche à suivre (destruction ou non des nids).

Renseignements au 02 40 36 83 03 ou sur www.fdgdon44.fr

Nouvelle entreprise

SGOA est une nouvelle entreprise de secrétariat, gestion, organisation et administration qui propose ses prestations à la carte.

Sylvie Groizeau - 5, allée Jean Duigou - 44220 Couëron
02 40 85 44 90 - 06 32 47 53 71
sylvie.groizeau@sgoa.fr - www.sgoa.fr

La police municipale communique

Brûlage en plein air

La police municipale rappelle que, conformément au règlement sanitaire départemental, il est formellement interdit aux professionnels de brûler leur déchets (y compris les déchets verts). Le brûlage en plein air des déchets ménagers est également formellement interdit pour les particuliers. Le brûlage en plein air des déchets verts est lui toléré, sous réserve qu'il ne dérange pas le voisinage et qu'il ne mette pas en danger les usagers de la route. Il est recommandé de le faire de jour en semaine de 8h à 12h et de 14h à 18h. Quelques conseils si vous allumez un feu dans votre jardin :

- respectez la règle des 50 mètres : ne jamais faire de feu à moins de 50 mètres des infrastructures suivantes : routes, lignes électriques et téléphoniques, stockage de produits ou de gaz inflammables, etc.,
- n'utilisez jamais d'essence,
- restez continuellement à proximité du foyer et prévoyez des moyens d'extinction,
- brûlez de préférence dans la journée en semaine plutôt que le week-end,
- ne faites pas de feu en période de sécheresse et en cas de vent de plus de 30 km/h,
- après le brûlage, veillez à éteindre totalement le foyer par recouvrement ou noyage.

La plupart de ces conseils est également valable pour l'allumage des barbecues.

Travaux

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ GALLIENNE

Cette rubrique du magazine municipal vous informe des travaux de construction, de voirie, d'assainissement, d'éclairages publics, ... récemment réalisés ou à venir sur la commune.

Mai et juin 2012

- Remplacement de candélabres rue Geoffroy Drouet
- Travaux de renforcement du poste de relèvement d'eaux usées du Vélodrome
- Réfection de chaussée et reprise eaux pluviales rue Victor Hugo et rue Théodore Botrel
- Réfection de chaussée, pose de bordures et reprise eaux pluviales, impasse du Bon Accueil
- Réhabilitation du réseau d'eaux usées rue Frédéric Chopin, rue des Tulipes, rue des Roses
- Renforcement du réseau d'eaux pluviales RD 101 - La Surmenière

Juillet 2012

- Réfection de chaussée rue de la Fraternité, rue de la Paix
- Aménagement d'un parking boulevard de l'Europe (site intergénérationnel Bessonneau)



Réfection de chaussée et reprise eaux pluviales rue Victor Hugo

Travaux de renforcement du poste de relèvement d'eaux usées du Vélodrome



Fin de travaux du poste de relèvement des eaux usées du vélodrome.



Réfection de chaussée, pose de bordures et reprise eaux pluviales, impasse du Bon Accueil





Déchets

Sacs transparents : les déchets recyclables autorisés

Aide mémoire du tri

<p>Les emballages</p> <p>En plastique seulement les bouteilles et les flacons, avec leur bouchon</p> 	<p>En métal tous les emballages (boîtes, canettes, barquettes et bouteilles)</p> 	<p>En carton les boîtes et seulement les boîtes...</p> 	<p>Les briques alimentaires</p> 
--	---	---	--

Les emballages ayant contenu un produit toxique ou contenant encore des restes, ne sont pas recyclables

Les journaux magazines prospectus



Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

La collecte des déchets recyclables s'effectue en sacs transparents, présentés au pied des bacs roulants. Cette collecte est réalisée le même jour que la collecte des ordures ménagères, soit selon votre secteur, le mercredi, le vendredi ou le samedi. Les sacs transparents sont distribués uniquement aux particuliers toute l'année, à l'Hôtel de Ville, au relais-mairie et au pôle Loire-Chézine (du lundi au vendredi, de 8h30 à

12h30 et de 13h30 à 17h30). Ils sont également distribués une fois par an, pendant une semaine, au centre Henri-Normand et salle l'Estuaire. Certains professionnels peuvent quant à eux se faire équiper de bacs jaunes en faisant une demande auprès du pôle Loire-Chézine. En cas de refus de collecte (contenu non conforme : ordures ménagères, polystyrène, barquettes et sacs plastiques...), un papillon rouge est

apposé sur le sac transparent ou sur le bac jaune pour informer l'utilisateur de l'erreur de tri. **Attention** : seuls les sacs transparents distribués à l'Hôtel de Ville, au relais-mairie, au pôle Loire-Chézine et lors des permanences annuelles au centre Henri-Normand et salle l'Estuaire, sont conformes et acceptés lors de la collecte couëronnaise.

Déchets

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine le mercredi, le vendredi ou le samedi, selon votre zone de collecte.

Les bacs et sacs transparents doivent être présentés la veille au soir. En dehors des jours de collecte, il est demandé aux usagers de ne pas les laisser sur les trottoirs une fois la collecte effectuée, cela occasionnant une gêne pour la circulation des piétons. Par mesure d'hygiène, il faut aussi veiller à ce que les bacs ne débordent pas afin que des déchets ne jonchent pas le sol alentour. Il est à noter que les déchets doivent obligatoirement être mis en sacs et que le lavage des bacs est à la charge de leurs utilisateurs.

À noter : lorsque le jour de collecte coïncide avec un jour férié, la collecte est effectuée la veille à partir de 6h (sortir le bac l'avant-veille au soir).

Bacs roulants

Toute demande de bacs roulants est à faire auprès du pôle de proximité Loire-Chézine.

Encombrants

On appelle « encombrants » le gros électroménager (gazinières, réfrigérateurs, machine à laver...), le mobilier (matelas, sommiers, tables, canapés...) ou encore les vélos, ballons d'eau, moquettes... Pour être collectés, ces objets doivent pouvoir être portés par une ou deux personnes. Sont exclus de cette collecte : les déchets verts, les déchets toxiques (pots de peinture...), les bouteilles de gaz, les cartons. Pour faire ramasser vos encombrants, composez le 0 800 00 70 76 de 8h à 18h, du lundi au samedi inclus (appel gratuit depuis un poste fixe) pour prendre rendez-vous et établir avec Nantes métropole la liste précise des objets à évacuer.

À noter : Nantes métropole s'engage à répondre à votre demande dans un délai d'un mois au maximum.

Collecte de verre

36 conteneurs sont mis à la disposition des Couëronnais sur la commune.

Composteur collectif

Le pavillon de compostage collectif est ouvert dans le quartier de la Chabossière, au centre Henri-Normand, tous les samedis de 10h à 11h30, hors vacances scolaires. Vous pouvez y recycler tous les déchets organiques : branches, feuilles mortes, papiers, épluchures, restes alimentaires, etc.

Renseignements auprès du centre Henri-Normand au 02 40 38 31 99



Vie pratique



Déchets

Ecotox - Déchets dangereux des ménages

La destruction des déchets dangereux des ménages (déchets toxiques) nécessite un traitement particulier. Prenez garde à ne pas les mélanger à vos déchets ordinaires ! Huiles de moteur usagées, filtres à huile, résidus de peintures, vernis, solvants, herbicides, fongicides, acides, ampoules à économie d'énergie, piles bouton, aérosols, fréon... doivent désormais être déposés dans les armoires spécifiques récemment installées dans les déchetteries. La collecte Ecotox organisée régulièrement par camion place Charles-de-Gaulle et place des Cités n'existe plus.



À noter : les collectes d'encombrants et de déchets dangereux ainsi que l'accès aux déchetteries sont réservés uniquement aux particuliers.

Autres...

Les autres déchets comme les matériaux de démolition, gravats et végétaux doivent être déposés à la déchetterie. L'accès est limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2 m. Il est interdit d'y déposer des cendres, des restes de barbecue ou des mégots de cigarette.

Déchetteries

Tougas - RD 107 - Saint-Herblain.

Horaires d'ouverture : de 10h à 17h45 sans interruption, tous les jours y compris le dimanche, sauf les jours fériés.

Tél. : 02 51 80 90 27

Orvault - Site de l'Espérance

Horaires d'ouverture : de 10h à 18h sans interruption, tous les jours y compris le dimanche, sauf les jours fériés.

Tél. : 02 40 63 06 76

Se renseigner

Renseignements sur les collectes auprès du pôle Loire-Chézine.
Tél. : 02 28 03 41 50 ou www.nantesmetropole.fr à la rubrique « déchets ».

Vie associative



Solidarité

Don de sang

- L'association pour le don de sang bénévole de la Chabossière organise une collecte le mardi 28 août de 16h30 à 19h30 au foyer laïc de la Chabossière.
- L'Amicale pour le don de sang bénévole de Couëron organise une collecte le jeudi 5 juillet, salle l'Estuaire de 16h30 à 19h30.

Visite aux malades

La VMEH, association de Visite des Malades en Établissements Hospitaliers, recherche des bénévoles disponibles une demi-journée par semaine pour apporter une présence et de l'écoute à des personnes vivant à l'hôpital, en maisons de retraite, de convalescence ou en centre de rééducation.

VMEH 44 - Maison des associations - Hôpital Saint-Jacques - 85, rue Saint-Jacques - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 05 09 16
Courriel : vmeh44@wanadoo.fr

Nettoyage : pensez aux associations caritatives !

Le printemps est souvent l'occasion de trier et de se débarrasser d'objets et vêtements qui ne vous servent plus. Il existe une solution alternative à la poubelle ou à la déchetterie : les associations caritatives. Plusieurs associations sur Couëron ou aux environs vous offrent la possibilité de faire des dons :

- **Restos du cœur** : vêtements, vaisselle, livres, jouets.

4, boulevard des martyrs de la résistance.
Tél. : 02 40 86 11 00

- **Secours populaire** : vêtements, vaisselle, jouets.

Espace Culturel et Associatif de la Tour à Plomb (quai Emile Paraf). Tél. : 02 40 85 44 20

- **Centre Emmaüs** : vêtements, vaisselle, livres, meubles et électroménager fonctionnant ou hors d'usage.

Lieu-dit la Guilloterie à Bouguenais.
Tél. : 02 40 75 63 36

- **Association l'homme debout** vêtements, vaisselle, livres et meubles.

9 rue des Compagnons, à Saint-Herblain.
Tél. : 02 40 92 26 91

Emmaüs ou l'Homme debout peuvent venir chercher des meubles ou de l'électroménager à votre domicile sur prise de rdv et selon des conditions particulières (les appeler directement pour plus de renseignements).

Les petits frères des Pauvres

Chaque été, les petits frères des Pauvres rappellent leur engagement auprès des personnes âgées isolées, en situation de précarité ou de handicap afin de leur offrir des vacances adaptées. Entre juin et septembre, les petits frères des Pauvres de Nantes se mobilisent pour être encore plus à l'écoute des besoins et des désirs des personnes âgées. Rompre la solitude, oublier ses soucis quotidiens, bénéficier d'un « ailleurs » en étant bien accompagné, pour délaisser un temps sa dépendance, sa mobilité réduite, sa maladie... Les petits frères de Pauvres de Nantes recherchent des bénévoles disponibles quelques heures par semaine durant l'été pour participer aux actions de proximité.

Renseignements au 02 40 68 96 96 ou sur www.petitsfreres.asso.fr

Vie associative



Sports

Aviron Loire Océan

Portes ouvertes le samedi 8 septembre de 10h à 18h, sur les cales du Paradis. (voir article p. 13 du magazine)

F.C. Chabossière

Les inscriptions au Football Club de la Chabossière pour la saison 2012/2013 auront lieu les jeudi 5 et 12 juillet et le jeudi 6 septembre de 17h30 à 19h30 au stade Léo-Lagrange, salle Yannick-Millet.

Renseignements par téléphone au 02 40 86 57 76, par mail danieletaupin@orange.fr ou chabossiere.fc@aliceadsl.fr

Office Municipal des Sports

Pour la saison 2012-2013, l'OMS reconduit les activités de son école de sports et multisports destinées aux enfants de 5 à 10 ans (nés entre janvier 2002 et décembre 2007). Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'OMS (quai Emile-Paraf) et à retourner à la même adresse. Attention : clôture des inscriptions le 12 septembre 2012.

Renseignements auprès du bureau de l'OS, quai Emile-Paraf au 02 40 38 32 11.

Information aux associations

Pour faciliter la mise à jour du protocole de la Ville, nous invitons toutes les associations de la commune à nous faire part régulièrement de leurs changements (bureau, coordonnées).

Pour annoncer une manifestation ouverte au public, n'hésitez pas à contacter le service communication pour envisager une publication dans le magazine municipal de la commune.

Renseignements au 02 40 38 66 60 ou communication@mairie-coueron.fr

Culture

Les chevaliers du Centaure

L'association propose des stages de peinture et sculpture de figurines, tous les 15 jours, le samedi de 9h à 18h, à l'Espace culturel et associatif de la Tour à plomb. Entrée libre.

Tel. : 02 40 85 04 69

Courriel : chevaliers_du_centaure@hotmail.com

Cors de chasse

La section musique – cors de chasse de la Concorde recrute des musiciens ou toute personne intéressée ayant l'oreille musicale. Composé d'une dizaine de membres, le groupe affiche comme objectif de se faire plaisir dans un esprit amical et convivial.

Renseignements auprès de Michel Plaud au 02 40 86 50 38 ou sur antoine.labedie@wanadoo.fr

Festivités

Commémoration

Pour commémorer la fête nationale du 14 juillet, une cérémonie se déroulera place Charles-de-Gaulle à 10h30 et sera suivie d'un vin d'honneur salle Condorcet. Le soir du 13 juillet, est organisé un bal populaire sur les esplanades des bords de Loire de 21h30 à 23h30, ainsi qu'un feu d'artifice tiré à 23h sur les bords de Loire.



Centres socioculturels

Centre Pierre-Legendre

Pap mam et moi

Cet été, l'accueil parents-enfants est ouvert tous les mardis de 9h15 à 12h15. Ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents. Adresse : 11 rue de Verdun à Coueron – résidence Beauregard – (derrière la sécurité sociale).



Ludomôme

Cet été, Ludomôme aura lieu les vendredis de 9h30 à 11h30 du 13 au 27 juillet inclus. Parents et enfants accèdent à un univers de jeux de manipulation, de motricité, de société, mais aussi de jeux d'extérieur dans un jardin clos accessible directement par la ludothèque. Pour tout renseignement, contacter Christelle Jacques au 02 40 86 13 42.

Centre de loisirs et camps

Pour les vacances d'été, le centre de loisirs du centre Pierre-Legendre accueille les enfants de 4 à 13 ans du 9 juillet au 3 août et du 20 au 31 août.

Soirée jeux

Jeudi 26 juillet de 18h à 20h sur les bords de Loire (au niveau du kiosque). Jeux pour tous les âges. Gratuit.

Ludothèque

La ludothèque « La Cazajoux » est ouverte le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 15h à 17h et le vendredi de 18h à 20h (fermée du lundi 6 août au lundi 10 septembre). Jeux pour tous les âges, sur place et/ou à emprunter. Renseignements au centre Pierre-Legendre.



Centre Pierre-Legendre, bd Franco Blancho

Tél. : 02 40 86 13 42

Courriel : centreplegendre@yahoo.fr

www.centreplegendre.fr

Vie associative



Centres socioculturels

Centre Henri-Normand

Ateliers parents/enfants pour les petits

- Le mardi, de 10h à 11h30 pour les enfants de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent. Tarif : 1€ par enfant
- mardi 10 juillet : sortie cueillette de fruits et goûter bio
 - mardi 17 juillet : atelier bricolage
 - mardi 24 juillet : atelier cuisine
 - mardi 28 août : sortie

Atelier parents/enfants pour les plus grands (4-10 ans)

- Le mardi, de 11h30 à 16h pour les enfants de 4 à 10 ans accompagnés d'un parent. Tarif : 1€ par enfant
- mardi 10 juillet : atelier cuisine
 - mardi 17 juillet : sortie cueillette de fruits et goûter bio
 - mardi 24 juillet : atelier bricolage
 - mardi 28 août : sortie



Sortie d'été

Le jeudi ou le vendredi, de 9h à 18h (sauf pour la sortie du 30 août : de 17h à 23h). Participation financière selon quotient familial.

- jeudi 5 juillet : sortie pêche à pied à Noirmoutier
- jeudi 12 juillet : La Venise verte
- vendredi 13 juillet : Parc animalier de Branféré
- jeudi 19 juillet : La Roche Bernard
- jeudi 2 août : sortie pêche à pied à Préfailles
- jeudi 16 août : sortie plage à la Turballe
- jeudi 30 août : sortie Rosalie à St Michel Chef
- vendredi 31 août : Parc des Naudières

Pique-nique, balade pédestre et jeux de plein air

Le lundi, de 11h30 à 15h. Gratuit.

- 9 juillet : Lac de Beaulieu
- 16 juillet : Port Launay
- 23 juillet : canal de la Martinière
- 27 août : ferme de la Chasseloire

Centre Henri-Normand, place des Cités.
Tél. : 02 40 38 31 99
Courriel : c.h.n@wanadoo.fr
www.centre.henri.normand.over-blog.com

Artiste de genre fondateur Dans « Les Mystères du grand

N° utiles



Hôtel de Ville

8, place Charles-de-Gaule
BP 27 - 44220 Couëron
44220 Couëron

Horaires d'ouverture :
8h30-12h30/13h30-17h30

Tél. : 02 40 38 51 00
Fax : 02 40 86 41 48

Relais-mairie

Quartier de la Chabossière
Place Alexandre-Lévêque
44220 Couëron

Horaires d'ouverture :
9h00-12h30/13h30-17h30

Tél. : 02 40 38 51 60
Fax : 02 40 86 41 48

Site internet :
www.ville-coueron.fr

Courriel :
contact@mairie-coueron.fr

Centre Communal d'Action Sociale

9, place Charles-de-Gaule
44220 Couëron

Tél. : 02 40 38 51 35
Horaires d'ouverture :
8h30-12h30/13h30-17h

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Pôle de proximité Loire-chézine

6, rue Virginia Woolf
44800 Saint-Herblain.
Tél. : 02 28 03 41 50

Service proximité
Tél. : 02 28 03 41 73
Courriel : accueil.pole-st-herblain@nantesmetropole.fr

Urgences

- Pompiers : 18
 - Police Secours : 17
 - SAMU : 15
 - 114 urgence
 - Pharmacie de garde : 32 37
 - Centre anti-poison : 02 41 48 21 21
- Numéro unique national gratuit, le 114 s'adresse aux personnes sourdes et malentendantes victimes ou témoins d'une urgence (urgence santé, urgence sécurité ou urgence danger). Ce numéro est accessible par SMS ou Fax et permet, en cas d'urgence réelle et confirmée, de déclencher l'intervention des secours.
- À noter qu'un modèle de fax est disponible sur le site internet du 114, www.handicap.gouv.fr/114

Médecin de garde

Faites le numéro de votre médecin traitant, un répondeur vous communiquera le numéro du médecin de garde.

Vétérinaires

- Clinique vétérinaire Bommelaer-Holleville et Leroux
1, rue du Pr Jean-Bernard
Tél. : 02 40 86 17 58
- Dr Burger Olivier
8, rue de Bretagne
Tél. : 02 40 85 36 30

Estuaire 2012 : de Nantes à Saint-Nazaire en passant par Couëron

Sur les 60 kilomètres qui relient Nantes à Saint-Nazaire, des œuvres réalisées par des artistes d'envergure internationale s'exposent non seulement dans les villes, mais aussi au creux de la nature, à des endroits où on les attend peu :

Etat civil



Naissances

02/04/2012 : VELLY Kelline
 03/04/2012 : FONTENEAU Nathan
 06/04/2012 : LOGEAS Nino
 09/04/2012 : BOUAMLI Zakaria
 09/04/2012 : CHEVALIER Noam
 10/04/2012 : TRAINEAU Océane
 12/04/2012 : PADIOLEAU Amandine
 13/04/2012 : FLÉOUTER Lilwenn
 14/04/2012 : GUILLOU Jules
 17/04/2012 : HOFFMANN Elisa
 18/04/2012 : CURASSIER Ambre
 19/04/2012 : LE BERRE Rohann
 20/04/2012 : RICHARD Lilwenn
 22/04/2012 : GROHARD Lily
 26/04/2012 : LERAY Martin
 27/04/2012 : GRUAU Maxence
 28/04/2012 : MARRE Kayson
 01/05/2012 : LEV Lauryne
 02/05/2012 : VEIRA Sarah
 03/05/2012 : HUMBERT Romane
 04/05/2012 : PÉCUSSEAU Maina
 09/05/2012 : LIGEOUR PEIKOTO Mailine
 13/05/2012 : THORAVAL Héana
 14/05/2012 : DORÉ MOULLIERE Emma
 15/05/2012 : BLANCHARD Enora
 15/05/2012 : LAMBEAU Wadi
 16/05/2012 : NGUYEN HABBOUCH Inaya

16/05/2012 : LEGAY BELZ Kessy
 16/05/2012 : JÉGO Myla
 18/05/2012 : BARRÉ Méline
 19/05/2012 : SODOYER Louisa
 21/05/2012 : LE GRAND Zoélie
 23/05/2012 : BRUNETAUD Tiphaine
 25/05/2012 : GUILLET Swann
 26/05/2012 : TALET Dylan
 27/05/2012 : DUBOIS Clément
 30/05/2012 : MADOURE-ANAMA Maëlys
 31/05/2012 : MINEIRO Lucas
 01/06/2012 : REDOR Mathis
 01/06/2012 : PADIOLEAU Maiwenn
 04/06/2012 : LEMIERE Sami
 04/06/2012 : LINARD Gabriel
 06/06/2012 : CHALLUT Gautier
 06/06/2012 : BOHEAS Alexis
 07/06/2012 : POLAT Soran
 08/06/2012 : SUCOS POULAIN Isaë
 11/06/2012 : HUBERT Florian

Mariages

LASSALE Christophe et OMNÈS Emeline
 LARNICOL Gilbert et BISSIÈRE Maryline
 BRUNEAU Laurent et THOMAZIC Nathalie
 VAILLANT Anthony et DAVID Aurélie
 BOUTON Lionel et PRAMPART Sandra

GOISQUE Etienne et DRILLON Marie
 BOUHIER Fabrice et TOUBLANC Gwénaëlle
 BREST Yvan et MOTREUX Stéphanie
 LANGLAIS Wilfrid et GUYARD Elodie
 LE CALVÉ Marc et MARCHAL Nathalie
 DAVY Tony et GARREAU Corinne
 BURY François et GUILLET Laëtitia
 ALARD Frédéric et POUMEYRAU Isabelle

Décès

Martial AUDRAIN (65)
 Braham OULAMI (73)
 Joseph KAMALSKI (89)
 Raymonde DOCEUL (99)
 Paulette LOYEN (92)
 Jeanne AUDRAIN (96)
 Marie-Josèphe KERGARAVAT (78)
 Jean-Pierre KERGARAVAT (61)
 Madeleine LAMÉ (78)
 Antonio AJO (91)
 Valérie AUVINET (43)
 Christian BONNOT (57)
 Kazimiera NOWICKI (76)
 Camille VIAUD (87)
 Daniel MAISONNEUVE (57)
 Marie HIERTHES (65)
 Liliane GAUDIN (66)
 Arlette FOUILLET (70)
 Jean-Yves QUIÉRÉ (57)
 Andrée LAMY (85)
 Boris POLOUBINSKI (78)

Jean-Luc Courcoult, l'homme de Royal de Luxe

Artiste de génie, fondateur de Royal de Luxe, Jean-Luc Courcoult est un personnage haut en couleurs qui fait vibrer le cœur des villes et de leurs habitants à coup d'époustouflants spectacles de rue...

Né en Bretagne en 1955, Jean-Luc Courcoult est un créateur d'images. C'est à 14 ans qu'il découvre son goût du théâtre. Ses premiers pas sur scène sont une révélation pour l'adolescent timide qu'il est alors. Il décide rapidement d'en faire sa vie. C'est ainsi qu'à l'âge de 18 ans, il s'inscrit à l'Institut de Formation des Comédiens Animateurs de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence. Il y rencontre Didier Gallot-Lavalé et Véronique Loève avec qui il décide de créer la compagnie Royal de Luxe en 1979. Leur volonté de s'inscrire dans l'espace urbain et d'aller à la rencontre du public

s'exprime dès leurs premières créations.



© S. Koutchinsky / Royal de Luxe

Nantes renversée par l'art

Dans la continuité d'Estuaire 2012, le Voyage à Nantes est un parcours culturel et artistique qui se dévoile dans les rues de Nantes et de son agglomération. Spectacles, installations éphémères et expositions sont proposés tout l'été du 15 juin au 19 août.

Programme complet sur www.levoyageanantes.fr

Dans « Les Mystères du grand congélateur » en 1980 et « Le Bidet cardiaque » en 1981, Jean-Luc Courcoult détourne déjà les objets du quotidien pour en faire les héros d'un monde merveilleux et extraordinaire.

S'inscrivant dans le mouvement militant des années post-mai 68, Jean-Luc Courcoult, se consacre à la mise en scène dès 1984. Il refuse d'endosser le costume de révolutionnaire de l'art et préfère se définir comme « ouvrier du théâtre » condamné à s'adapter « afin d'atteindre, de soulever le cœur des gens ». Il souhaite avant tout créer des histoires pour apporter une dimension nouvelle au réel, de l'émotion et de la poésie là où on ne l'attend pas. De Nantes au Maroc, du Cameroun à la Chine, de l'Islande au Mexique... Jean-Luc Courcoult métamorphose les villes et les villages en immenses scènes de théâtre. Avec la « Saga des Géants », la compagnie présente même des réalisations monumentales au cœur des villes. Pour la manifestation Estuaire, Jean-Luc Courcoult a choisi d'exposer sa Maison dans la Loire à Couëron, heureux écrivain de cette oeuvre mystérieuse et onirique qui fait déjà la fierté des Couëronnais...



Un été culturel et artistique à Couëron

Pour saluer l'arrivée de La Maison dans la Loire, Couëron propose cet été des animations culturelles et artistiques destinées aux Couëronnais et à tous les curieux venus d'ailleurs. Tour d'horizon des temps forts de l'été sur la commune.

Exposition de Franck Gérard

Artiste nantais diplômé de l'école des Beaux-Arts, Franck Gérard a choisi comme support d'expression la photographie. Il produit notamment des clichés pour différents projets comme la manifestation Estuaire Nantes/Saint-Nazaire. Il a successivement exposé au musée des Beaux-Arts de Nantes, au centre Georges Pompidou-Metz, à la biennale d'art contemporain de Melle et à la fondation Ricard à Paris... Cette année, le Voyage à Nantes lui a passé commande, et c'est à Couëron qu'on pourra découvrir ses œuvres, 200 photos sont exposées dans la Cour carrée, dans laquelle se trouve aussi, clou de cette exposition, une étonnante Camera obscura (chambre noire) qui suscite la curiosité et invite à la découverte...

L'exposition est ouverte au public dans la Cour carrée de l'Espace culturel et associatif, entre le 6 juillet et le 2 septembre :
- Tous les samedis de 16h à 19h (fermeture le 14 juillet)
- Tous les dimanches de 15h à 19h

Des œuvres de Franck Gérard sont également présentées tout l'été, dans les locaux de la bibliothèque municipale Victor-Jara, quai Gambetta.

Archives municipales de Couëron

Bâche de chantier

La mémoire plein les yeux ! Sur le chantier de la médiathèque, de grandes bâches imprimées révéleront la mémoire de l'ancienne usine tréfilimétaux, convertie depuis 2009 en Espace culturel et associatif. Des vues historiques du site, des ouvriers et des machines y seront exposées tout au long de l'été.

Entre mémoire et avenir

Des panneaux d'information présentant les grands axes de l'histoire du site seront installés à l'entrée de la Cour carrée de l'Espace culturel et associatif de la Tour à plomb.

À partir du 6 juillet, entrée gratuite.

Escapade couëronnaise " Mémoire ouvrière, mémoire culturelle "

L'activité industrielle a marqué l'histoire de Couëron. En moins d'un siècle, de 1883 à 1861, pas moins de trois usines se sont installées : une verrerie, une fonderie de plomb et une briquetterie ! La démographie de la Ville et le modèle urbain couëronnais en furent alors profondément modifiés. En témoignent le bâti industriel, les cités ouvrières et une histoire locale pétrée de luttes syndicales et de solidarité ouvrière. Une histoire architecturale, industrielle et humaine à découvrir dans les circuits urbains le samedi 21 juillet à 14h30 et le samedi 4 août à 9h30.

Gratuit sur réservation.
Le programme complet des Escapades couëronnaises se trouve sur le site Internet de la ville www.ville-coueron.fr.

Loisirs



Aviron Loire Océan Des rameurs s'implantent à Couëron

Le club Aviron Loire Océan pratique l'aviron sur la Loire depuis plusieurs années, mais c'est à Couëron que ses membres ont décidé de s'installer depuis septembre 2011. Après un an d'embarquement au lieu-dit Le Paradis où accoste le bac, le club souhaite accueillir de plus nombreux Couëronnais dans ses rangs.

« Pour naviguer sur la Loire, nous n'avions pas de point de mise à l'eau satisfaisant. Maintenant que nous sommes au Paradis, c'est idéal : nous nous arrangeons avec le capitaine du bac pour savoir de quel côté de la cale embarquer ! », s'amuse Michel Quillaud, président du club qui met à la disposition de ses licenciés plusieurs avirons de mer.

Tout au long de l'année, les sorties ont lieu les samedis après-midi, tandis que d'avril à septembre les quatre encadrants sortent également les bateaux le mercredi à 18h. Des balades sur l'eau qui durent entre une et deux heures « selon le courage et l'envie des participants... ». Plusieurs sorties sont régulièrement organisées à

la découverte des marais et des cigognes de Couëron, vers l'île Dumet ou encore sur le canal de Nantes à Brest. Pour les plus expérimentés, Aviron Loire Océan participe aussi à des compétitions. Le 1er mai dernier, le club a même remporté les régates de Basse-Indre ! Le 8 septembre prochain sera pour le club une journée portes ouvertes. L'occasion pour les Couëronnais adultes et adolescents, même débutants, de découvrir ce loisir qui allie sport et balade. Un seul prérequis : savoir nager !

Portes ouvertes le samedi 8 septembre de 10h à 18h
Renseignements au 06 31 37 72 79 ou sur www.alo-44.e-monsite.com.

Piscine Baptiste-Lefèvre

Construite dans les années 70 et totalement rénovée en 2005, la piscine municipale de Couëron est ouverte tout au long de l'année aux particuliers, aux scolaires et aux associations. Pendant la période estivale, on peut y participer à des cours collectifs dans le cadre de stages d'une semaine, comprenant cinq cours d'une heure. Les inscriptions se font à la piscine et nécessitent un test. Les réinscriptions sont quant à elles acceptées par téléphone. Enfin, l'inscription aux cours dispensés le mercredi, en période scolaire, est ouverte depuis le 1^{er} juillet.

Renseignements : Piscine municipale Baptiste-Lefèvre - B4 Paul-Langevin - 44220 Couëron - Tél. 02 40 86 02 72



De nombreuses associations utilisent la piscine municipale dans le cadre de leurs activités, qui reprendront dès la rentrée de septembre.

• Association Couëron Natation

École de natation sportive et natation pour adultes. L'ACN vient de fêter ses 15 ans.
✉ coueron.natation@laposte.net

• La Récré aquatique

Eveil et loisirs pour bébés et jeunes enfants de 6 mois à 6 ans
☎ 02 40 86 21 13

• Étoile sportive Couëronnaise

- Canoë Kayak
☎ 02 28 25 81 42
- Natation loisirs
☎ 02 40 86 51 59

• Association Couëronnaise de gymnastique d'entretien

Cours d'aquagym
☎ 02 40 86 35 00
✉ fortun.katy@neuf.fr

• Triathlon Sport Couëronnais

☎ 06 09 60 70 82
✉ triathlon.coueron@neuf.fr

• Certaines associations ont accès à la piscine sur des créneaux horaires réservés à leurs adhérents, pour une natation de loisirs.

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires du 4 juillet au 1^{er} septembre

Mardi : de 14h à 18h et de 18h à 20h (pour la natation en long)

Mercredi : de 14h à 19h

Jeudi : de 14h à 19h

Vendredi : de 14h à 19h15 et de 19h30 à 22h

Samedi : de 14h à 18h

Site intergénérationnel Bessonneau

Histoire d'un projet, du rêve à la réalité...

Le site intergénérationnel Bessonneau est un espace de vie où se retrouvent familles, personnes âgées, jeunes couples, personnes handicapées et même bébés grâce à la crèche ! Les premiers habitants ont commencé à emménager en janvier 2011, et ils étaient nombreux à participer à la grande fête de quartier organisée pour eux fin juin.

C'est au cours du printemps 2001 que le Conseil des sages et le Comité Local des Retraités et Personnes Âgées de Couëron (CLRPA) mènent une première réflexion sur l'accueil des personnes vieillissantes sur la commune. L'objectif est de permettre aux seniors de rester à domicile aussi longtemps que possible, tout en étant entourés de Couëronnais de tous âges. Intéressés par l'expérience du site intergénérationnel construit à Saint-Apollinaire, dans le département de la Côte d'Or, les membres du Conseil des sages, du CLRPA et l'adjoint aux affaires sociales de la Ville de Couëron se déplacent pour visiter ce site et en tirer les enseignements. À leur retour, la recherche d'un lieu approprié est entreprise pour concrétiser un projet visant à favoriser les rapprochements intergénérationnels et la qualité de vie au voisinage. Situé à proximité du bourg et des transports en commun, et propriété de la Ville, le terrain de l'ancienne cité ouvrière a été choisi pour accueillir cette belle aventure. L'accompagnement Loire Océan Développement, l'étude de faisabilité et la maîtrise technique du projet débutent en 2006. Le 6 mars 2009, a lieu la pose de la première pierre du chantier qui s'achève à l'été 2010. Les premiers habitants emménagent en janvier 2011, le dernier bâtiment est livré en septembre de la même année. Aujourd'hui, le site regroupe une centaine d'occupants qui vivent dans le respect d'une charte de bon voisinage dont ils sont signataires. Le site intergénérationnel Bessonneau est une grande aventure qui ne fait que commencer !



Plantation d'un olivier

Une grande fête de quartier pour une inauguration entre générations

Vieux soufflets, jeux de quilles, chorales, balades à dos d'ânes, danse, portes ouvertes... Le Conseil des sages, le CLRPA, la résidence Koria, la crèche des lapins bleus, la Samo, le centre médico-social, les associations et la Ville de Couëron ont conjugué leurs efforts pour organiser fin juin une belle fête de quartier avec les habitants et les riverains du site. Retour en images sur une journée riche en couleurs et en convivialité !



Le Groupe Koria devant la résidence Koria



La Concord'âne

Le site intergénérationnel Bessonneau est composé de :

- 106 appartements dont 53 locatifs. Actuellement, une vingtaine d'entre eux est réservée aux personnes âgées et à mobilité réduite,
- la crèche multi-accueil « Les lapins bleus »,
- la résidence Koria de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI 44), qui accueille 24 personnes,
- un centre médico-social du Département de Loire-Atlantique,
- un cabinet médical,
- un cabinet para-médical.



Jardin du site intergénérationnel



Fresque du GALM



Chorale du CLRPA

Le projet du site a pu voir le jour grâce à de nombreux partenaires dont en particulier : La Caisse d'Allocation Familiale, le Conseil Régional, le Conseil Général, Nantes Métropole, la SAMO.

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu le lundi 15 octobre, 19h salle Condorcet à l'Hôtel de Ville et le lundi 19 novembre (sous réserve de modifications), les dates de conseils sont communiquées sur www.mairie-coueron.fr ou à l'Hôtel de Ville au 02 40 38 51 05.

- FOUGERAT Jean-Pierre, maire (PS)
- GRELAUD Carole, 1^{re} adjointe (PS)
- LEBRETON Hervé, adjoint (PS)
- LUCAS Michel Robert, adjoint (PS)
- SANZ Dominique, adjoint (PC)
- GUMIERO Gonine, adjointe (PS)
- NAIZAIN Patrick, adjoint (Les Verts)
- LABARUSSIAS Marianne, adjointe (Société civile)
- CORMERAIS Jean, adjoint (Société civile)
- EON Jean-Michel, adjoint (PS)
- LUCAS Michel Joseph, conseiller municipal (PC)
- GIRET Marie-France, conseillère municipale (PS)
- CAMUS Marie-France, conseillère municipale (PS)
- GICQUEL Marie-Anne, conseillère municipale (PC)
- PERROT Guy, conseiller municipal (PS)
- PARIS Daniel, conseiller municipal (PS)
- BOULLAUD Ghislaine, conseillère municipale (PS)
- EVIN Patrick, conseiller municipal (PS)
- LEBRET Christine, conseillère municipale (Les Verts)
- LAURENT Elisabeth, conseillère municipale (Les Verts)
- DECOCTER Gérard, conseiller municipal (PS)
- MARCO Marcel, conseiller municipal (UDB)
- CRICIL Lionel, conseiller municipal (Alternatifs)
- CORMERAIS Thierry, conseiller municipal (Les Verts)
- HAVARD Joël, conseiller municipal (Les Verts)
- PELLOQUIN Sylvie, conseillère municipale (Société civile)
- RADIGOIS Catherine, conseillère municipale (Société civile)
- MENARD Jacqueline, conseillère municipale (PC)
- GENDEK Muriel, conseillère municipale (PS)
- MERJAGNAN Norbert, conseiller municipal (PS)
- STEPHAN Cécilia, conseillère municipale (PS)
- BARDON Charlotte, conseillère municipale (PC)

Jean-Pierre Fougerat

• **Maire :**
Tous les jours sur rendez-vous. Renseignements au 02 40 38 51 06.

• **Député :**
Permanence de l'attaché(e) parlementaire chaque 2e mardi du mois de 14h à 15h à l'Hôtel de Ville, à partir de septembre.

Dominique Sanz

• **Elu subdélégué au quartier de la Chabossière :**
Tous les jeudis de 16h à 18h au relais-mairie de la Chabossière.

Le printemps de l'espoir !

Par leur vote en faveur des valeurs de gauche, les Français ont manifesté leur désir de changement pour une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle. Ils se sont révoltés face à un système inégalitaire organisé autour d'une petite minorité qui profite du travail des autres pour s'enrichir. Système qui se nourrit de la crise pour diviser, précariser l'emploi, casser le pouvoir d'achat, tout en laissant la part belle aux banques et aux plus fortunés.

Tous les échelons politiques portent aujourd'hui les couleurs de la gauche plurielle. Le sénat, l'assemblée, le gouvernement et son président, sans oublier les départements et les régions, affichent aujourd'hui une belle majorité à gauche. Le changement va pouvoir s'opérer.

Le gouvernement en place a fait le choix d'une équipe jeune, féminisée et culturellement diversifiée, qui s'engage, aux côtés des forces vives de notre pays, à redresser la France, à rassembler les Français et à redonner confiance en l'avenir.

Les élus républicains que nous sommes sont fiers de prendre part à ce grand projet qui doit redonner espoir aux nouvelles générations; fiers d'avoir, depuis toujours, inscrit notre commune dans ces valeurs de progrès et de partage; fiers enfin de voir Jean-Marc Ayraut, élu de notre circonscription, à la tête de ce gouvernement, et par là-même, son suppléant Jean-Pierre Fougerat promu à l'Assemblée nationale.

Face à la crise, nous ne baissions pas les bras, au contraire. Tout en ayant un œil vigilant sur les finances publiques, nous poursuivons la transformation de la Ville en répondant aux attentes de la population, tant dans le champ social, culturel et sportif qu'environnemental.

Le temps est au changement, alors pourquoi ne pas profiter de cet été pour partager en famille ou entre amis un moment de détente ? Expositions, balades nature... tout un programme vous est proposé par la Ville et ses partenaires.

Le groupe Socialiste et Républicain
Courriel : elusocetrep@mairie-coueron.fr

Nouvelle majorité : le changement doit passer par les collectivités territoriales !

Depuis le 17 juin, la gauche est majoritaire à l'Assemblée nationale. Cette majorité, porteuse de grands espoirs, doit faire face à de nombreux défis, dans de nombreux domaines et parmi lesquels l'organisation et les moyens des collectivités territoriales (communes, départements, régions). Les élus communistes et du Front de Gauche seront force de proposition sur ces dossiers.

Abimés par la droite et ses politiques d'austérité, les administrations et services publics ont beaucoup souffert ces dernières années. Les capacités d'intervention de l'Etat se sont réduites et les compétences transférées aux collectivités n'ont pas fait l'objet d'un financement suffisant. La diminution des dotations et subventions de l'Etat, la suppression de la Taxe Professionnelle, le peu d'autonomie fiscale des collectivités, le manque de crédit bancaire et le coût des frais financiers des emprunts rendent la situation précaire et accentue les inégalités de territoire.

Chargées des services de proximité, de la solidarité et en grande partie du développement économique (plus de 70% de l'investissement public), les collectivités territoriales doivent avoir les moyens d'accomplir leurs missions. Cela suppose rompre avec le traité budgétaire européen qui impose l'austérité dite « règle d'or ». Il faut également permettre le financement des Etats auprès de la Banque Centrale Européenne et sortir le maximum d'institutions bancaires du système actuel, spéculatif, et qui trouve un si grand avantage à creuser les déficits publics. Enfin, il est indispensable d'abroger la réforme des collectivités territoriale, étape du détricotage des institutions démocratiques, et concevoir une fiscalité locale diminuant la pression sur les ménages en faisant davantage contribuer le capital et donnant un niveau de ressource suffisant et pérenne.

Si la gauche veut réussir le changement dans la vie de millions de citoyens elle devra se donner les moyens de renforcer les services publics et les collectivités territoriales.

Le groupe Communistes et Républicain
Courriel : eluspc@mairie-coueron.fr

Les écologistes sont là !

Les urnes ont parlé ! Les électeurs ont clairement donné aux socialistes et aux écologistes une large majorité. Les Français ont approuvé un programme marqué par un retour à la normalité démocratique, par un équilibre plus juste entre travail et capital, un dosage a priori plus équitable entre rigueur et solidarité permettant plus de justice, de progrès social voire d'écologie. Malgré leurs différences fortes, les écologistes ont fait le choix de s'inscrire dans le processus de cette alternance et ont pris leur part à la victoire.

Avec des groupes parlementaires à l'Europe, au Sénat, à l'Assemblée nationale, tous paritaires, avec deux ministres, près de deux milliers d'élus territoriaux, les écologistes français sont désormais, et pour la première fois de leur histoire, installés de plain-pied et à (presque) tous les étages de nos institutions.

Le temps est venu de montrer dans la pratique notre forte valeur ajoutée dans le contexte difficile des crises et d'un certain épuisement de la République. Cette valeur ajoutée réside dans le fait d'accorder une attention plus grande à :

- l'accès aux biens collectifs (santé, logement, éducation, ressources) qu'au gaspillage généralisé et à la surconsommation
- la prévention plutôt qu'à la réparation sans fin d'un système qui génère exclusions, épidémies et catastrophes
- la reconversion écologique des productions vers les filières d'avenir
- l'ouverture au monde plutôt qu'aux replis protectionnistes et chauvins, et surtout à la mobilisation des populations plutôt qu'à leur abandon et à leur mise sous assistance

Europe Ecologie Les Verts parie sur la réussite de la majorité à laquelle elle participe. Par les réformes qu'elle impulsera, par les innovations qu'elle développera, EELV détient des clefs majeures du passage de l'alternance aux alternatives pour un vrai changement.

Merci aux électeurs qui nous font confiance et contribuent à nous donner du poids dans ces majorités.

Le groupe Europe Ecologie Les Verts
Courriel : elusverts@mairie-coueron.fr

Théâtre Boris-Vian Une nouvelle saison marionnettiste !

La nouvelle saison du théâtre Boris-Vian ne manquera pas de surprendre les spectateurs. Quatre temps forts, sept spectacles destinés au public, quatre créations et un week-end « chanson à domicile » la rythment, vous invitant au plaisir et à la découverte....

En tant que fidèle à ses programmations habituelles, le théâtre Boris-Vian joue sur l'éclairage spécial sur les marionnettes. L'été du Théâtre pour deux mains est consacré entièrement à l'honneur, la programmation est en résidence artistique dans le théâtre commun de septembre et jusqu'en juin. La programmation de cette nouvelle saison n'oublie pas non plus les adultes à qui des temps forts sont proposés, dont les traditionnelles Ephemères. L'inattendu sera aussi au rendez-vous avec d'étranges visites nocturnes... Fantômes ? Vieux gardien ? Comédiens du temps passé ? Grâce aux Journées du patrimoine, vous pourrez visiter de nuit, telle une petite souris, les coulisses du théâtre Boris-Vian. Qu'y voit-on ? Qu'y entend-on ? Les amateurs de frissons sont invités à le découvrir par eux-mêmes, s'ils l'osent, dès le



THÉÂTRE BORIS-VIAN
1bis, rue Jean Rostand
44220 Couëron
RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATIONS
02 40 38 58 80
www.ville-coueron.fr

14 septembre ! Les visites durent 30 min et sont suivies d'une séance « grignotage », histoire de se requinquer ! Ce projet original a été imaginé par la compagnie du Théâtre Pomt à laquelle se joignent des comédiens amateurs. Rappelons pour finir que les tarifs du théâtre Boris-Vian sont

accessibles à tous, grâce notamment à la carte adhérent. Rendez-vous donc dès les Journées du patrimoine et tout au long de cette saison dédiée au plaisir et à la découverte !

La programmation complète du théâtre Boris-Vian est jointe à ce magazine. Renseignements au 02 40 38 58 80



Couëron Audubon Atlantique

Le dernier numéro du Couëron Audubon Atlantique, revue éditée et imprimée par l'association éponyme, a été publié en mars. Au sommaire : hommage à Maurice Masselin, Jean-Jacques Audubon vu par vingt écrivains français, le musée Du Bellay, les oiseaux d'Amérique aux enchères, la Bouvière et l'Anodonte du marais Audubon, mémoire de Loire, Gaby Morlay et les grandes heures du Front populaire en France et à Couëron.

Contacts : Jean-Yves Noblet au 02 40 85 04 75 ou jynoblet@wanadoo.fr
Roberto Jahan au 02 40 85 01 36 ou lesamisaudubon@orange.fr
Cette revue est disponible à la bibliothèque Victor-Jara.

Agenda Les manifestations associatives, réunions publiques...



Fête nationale

14 juillet, 10h30
Commemoration
Place Charles-de-Gaulle

13 juillet, 21h30 et 23h30
Bal populaire
Eplanades des bords de Loire

13 juillet, 23h
Tir du feu d'artifice
Bords de Loire

Evénements

8 septembre, 21h
Fest-Noz de la rentrée nantaise
Salle de l'Estuaire
Entrée 5 €
Par Koria et la Ville de Couëron

22 septembre, 14h à 18h
Forum des associations
Espace culturel et associatif

22 septembre, 15h
Cérémonie d'accueil des nouveaux Couëronnais
Espace culturel et associatif



21-22-23 septembre
Inauguration de la salle Patrick Duffet
Complexe sportif Paul-Langevin
(programme dans le magazine de septembre)

Musique

5, 20 et 27 juillet, 20h30
Soirée DJ
Magasin à huile
Entrée gratuite

31 août, 20h30
Soirée concerts punk-rock
Magasin à huile
Entrée 3 €

Patrimoine

14, 15 et 16 septembre
Journées du patrimoine
(programme complet dans le magazine de septembre-octobre)

Escapades Couëronnaises

27 juillet, 20h
Marais Audubon
« Before the night », sortie crépusculaire
Par la LPO 44.
Réserv. au 02 51 82 02 97

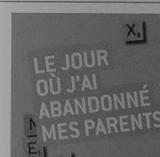
24 août, 20h
Escapade 12
16^e Nuit européenne de la chauve-souris.
Par la LPO 44.
Réserv. au 02 51 82 02 97

9 septembre, 15h
Escapade 7
Quartier Ouest centre-ville
La vie secrète des petites bêtes de la mare, insectes et autres petits animaux.
Par la Bretagne Vivante - SEPNB.
Réserv. au 02 40 50 13 44

16 septembre, 9h30
Escapade 9
L'aventure industrielle à Couëron.
Par le service archives et patrimoine de la Ville de Couëron.
Réserv. au 02 40 38 51 68

Sport

8 septembre, 15h
Course cycliste
Par le Véloce Sport Couëronnais
Vélodrome Marcel-de-la-Prévôté



Le jour où j'ai abandonné mes parents
Agnès de Lestrade
Rouergue, 2011

Karla-Madeleine est issue d'un couple pas ordinaire, son père est communiste, sa mère catholique et fille de banquier. Même si ses parents s'aiment, ce n'est pas toujours facile à la maison car ils ne sont jamais d'accord. Ce court roman très gai et très drôle, amusera à la fois les jeunes lecteurs et leurs parents.



Un sari couleur de boue
Kashmira Sheth ; traducteur, Marion Danton
Ecole des loisirs, 2010

Inde, 1918. Leela, mariée à 9 ans doit s'installer chez sa belle-famille à 13 ans, mais son mari meurt d'une morsure de serpent. La jeune fille doit, selon les rituels hindouistes, rester cloîtrée pendant un an, la tête rasée et vêtue de marron. Elle peut compter sur quelques amis : son frère, sa directrice d'école et un homme décidé à faire bouger les traditions. A partir de 13 ans.



Le tigre : une histoire de survie dans la taïga
John Vaillant
Les éditions Noir sur blanc, 2012

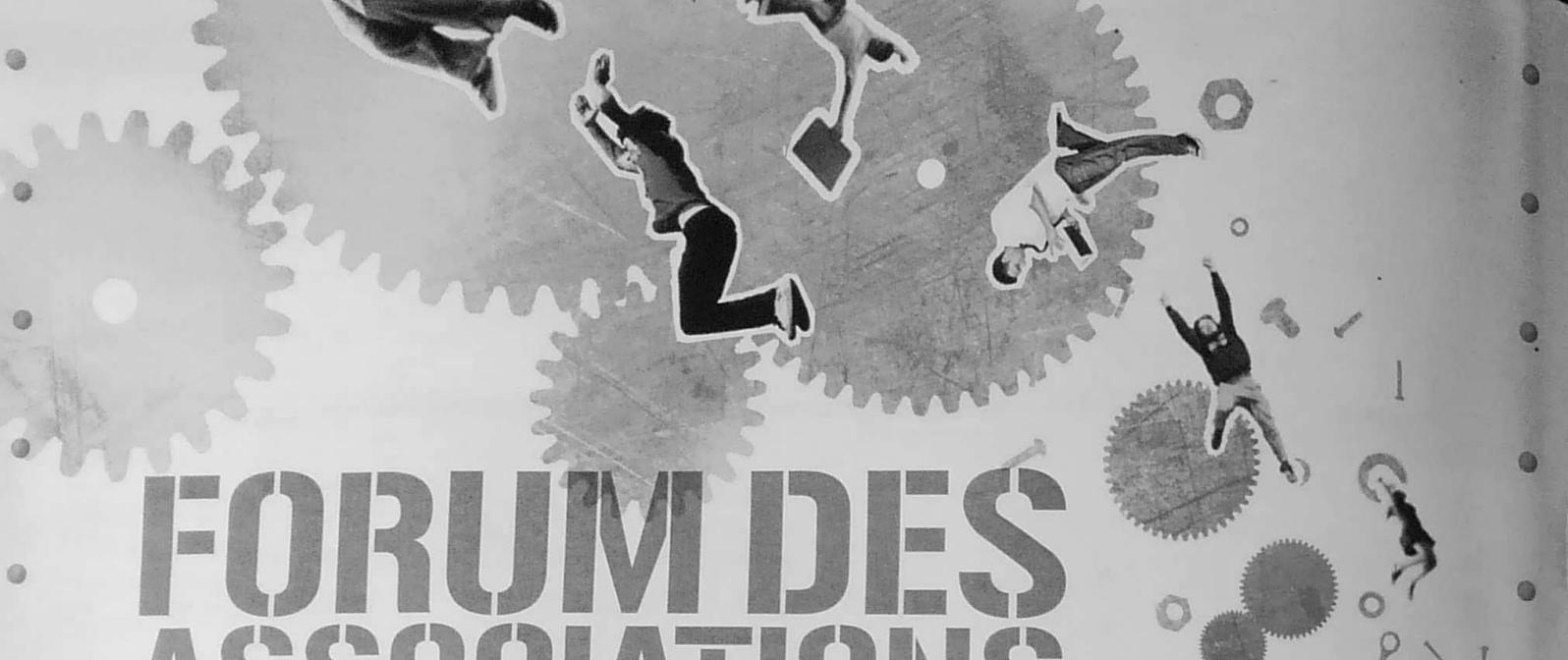
Tandis que l'homme chasse avec son chien, celui-ci se met soudain à l'arrêt. L'homme n'a aucun mal à comprendre qu'une créature rôde aux alentours de la cabane. A partir d'un fait divers authentique l'auteur nous entraîne dans une belle aventure sur les rapports entre l'humain et la nature en Russie.



Les fantômes de Lhadrun
Eliot Pattison
10-18, 2010

Shan atteint les contreforts de la vallée en début d'après-midi. Un meurtrier rôdait dans les collines, des tueurs de dieux hantaient les montagnes... Ce passionnant roman est une nouvelle enquête du détective Shan, ex-inspecteur chinois, qui nous entraîne avec bonheur sur le toit du monde.

Les ouvrages « sélection » sont disponibles à la bibliothèque Victor-Jara.
Renseignements : 02 40 38 38 38 - bibliotheque@marie-coueron.fr
www.bibliotheque.ville-coueron.fr

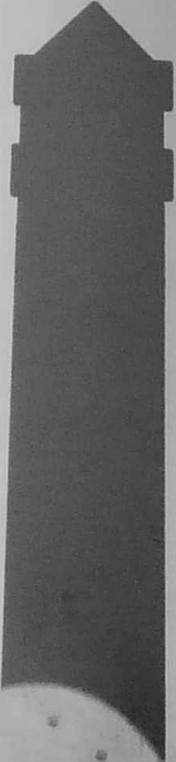


FORUM DES ASSOCIATIONS

ET

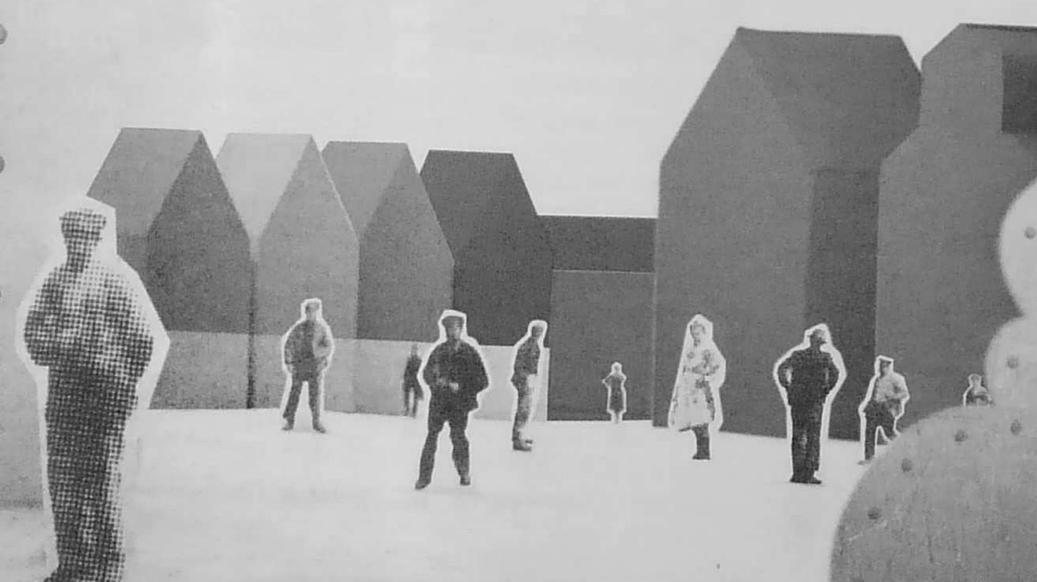
ACCUEIL DES NOUVEAUX COUËRONNAIS

22 SEPTEMBRE DE 14H À 18H
ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF
DE LA TOUR À PLOMB



Nouveaux Couëronnais ?

Vous avez emménagé à
Couëron après le 1^{er} octobre
2011, inscrivez-vous à
cette rencontre festive à
partir du 20 août auprès du
service communication au
02 40 38 66 60.



espace culturel et associatif de la Tour à Plomb - Quai Emile-Paraf
inscriptions au 02 40 38 66 60 ou communication@mairie-coueron.fr

